



NATIONS UNIES
BUREAU DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Centre de l'ONU pour la lutte contre le terrorisme



LES INITIATIVES DU MONDE DU SUD POUR LUTTER CONTRE LE TERRORISME ET PRÉVENIR L'EXTRÉMISME VIOLENT

Recueil



NATIONS UNIES
BUREAU DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Centre de l'ONU pour la lutte contre le terrorisme

LES INITIATIVES DU MONDE DU SUD POUR LUTTER CONTRE LE TERRORISME ET PRÉVENIR L'EXTRÉMISME VIOLENT

Recueil

Le présent recueil, intitulé *Les initiatives du monde du Sud pour lutter contre le terrorisme et prévenir l'extrémisme violent*, a été élaboré par le Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (Bureau de lutte contre le terrorisme).

Nations Unies, 2022

Table des matières

Acronymes	v
Encadrés	vii
Avant-propos	viii
Résumé	x
I. Introduction	1
II. Vue d'ensemble	5
III. Initiatives menées par les pays du Sud pour lutter contre le terrorisme et prévenir l'extrémisme violent	6
1. Initiatives de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent en Afrique	6
1.1. Centres régionaux d'excellence : renforcement des capacités de recherche, d'information et d'analyse en matière de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent	6
1.2. Contributions du G5 Sahel	8
1.3. Contributions de la Force multinationale mixte (FMM)	10
1.4. Coopération entre l'Éthiopie et le Kenya : paix durable et transformation socioéconomique par-delà les frontières	10
1.5. Stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme violent au Kenya	11
1.6. Stratégies régionales de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent (Afrique centrale, Afrique de l'Est et Afrique australe)	12
2. Initiatives de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent en Asie	13
2.1. Chine : fervent défenseur de la coopération Sud-Sud	13
2.2. Indonésie : un meilleur partenariat au service de la prospérité	14
2.3. Asie centrale : expériences en matière de poursuites, de réadaptation et de réintégration.....	15
2.4. Philippines : élaborer un plan d'action national pour prévenir et combattre l'extrémisme violent	16
2.5. Singapour : faire participer les jeunes dans le cadre d'une approche « mobilisant l'ensemble de la société »	16
2.6. Pakistan : réadaptation et réinsertion dans la vallée de Swat.....	18
2.7. Opération Sunbird : renforcer les compétences des forces policières des pays de l'ASEAN pour lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée.....	19
2.8. Stratégie de lutte contre le terrorisme en Asie centrale : Plan d'action conjoint	19
3. Initiatives de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent en Amérique latine et dans les Caraïbes	21
3.1. Argentine : promouvoir l'engagement régional envers la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme	21

3.2. Brésil : accueillir de grandes manifestations sportives en toute sécurité.....	22
3.3. Colombie : partager les expériences acquises dans la lutte contre la criminalité transnationale et le cyberterrorisme	23
3.4. Stratégie antiterroriste de la CARICOM : élaborer des solutions innovantes dans la région	23
4. Initiatives de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent au Moyen-Orient et en Afrique du Nord	24
4.1. Jordanie : le Processus d'Aqqaba et le Message d'Amman pour la diversité	25
4.2. Maroc : la centralité de la coopération Sud-Sud dans le cadre de la politique étrangère.....	25
4.3. Égypte : renforcement des capacités des pays africains pour la reconstruction et le développement après les conflits	27
4.4. Arabie saoudite : pays d'accueil de centres d'excellence visant à promouvoir la recherche en matière de paix et de sécurité dans les pays arabes	27
4.5. Stratégie arabe pour la sécurité intellectuelle	28
IV. Conclusion.....	30
Références.....	31

Acronymes

ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
BLT	Bureau de lutte contre le terrorisme
CAERT	Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CCT	Comité contre le terrorisme
CICTE	Comité interaméricain contre le terrorisme
EAPCCO	Eastern African Police Chiefs Cooperation Organization
FMM	Force multinationale mixte
GAFI	Groupe d'action financière
GAFILAT	Groupe d'action financière d'Amérique latine
GAFISUD	Groupe d'action financière d'Amérique du Sud
G5 Sahel	Groupe de cinq pays du Sahel
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
INTERPOL	Organisation internationale de police criminelle
ICESCO	Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture
MERCOSUR	Marché commun du Sud
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
OEA	Organisation des États américains
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SIAM	Système d'informations anticipées sur les marchandises

Encadrés

- Encadré 1** La coopération Sud-Sud au sein du système des Nations Unies : de la coopération technique à un vaste cadre de collaboration
- Encadré 2** Avantages comparatifs de la coopération Sud-Sud et triangulaire
- Encadré 3** Coopération triangulaire
- Encadré 4** Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT)
- Encadré 5** IGAD – Centre d'excellence pour la prévention et la répression de l'extrémisme violent
- Encadré 6** Eastern Africa Police Chiefs Cooperation Organization (EAPCCO) – Centre d'excellence régional de lutte contre le terrorisme
- Encadré 7** Kenya – International Peace Support Training Center
- Encadré 8** Cadres régionaux de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent – Afrique centrale, Afrique de l'Est et Afrique australe
- Encadré 9** Centre de Jakarta pour la coopération en matière d'application des lois
- Encadré 10** International Centre for Political Violence and Terrorism Research
- Encadré 11** Cadre régional de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent – Asie
- Encadré 12** Cadre régional de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent – Amérique latine et Caraïbes
- Encadré 13** Coopération Sud-Sud au Maroc : le rôle de l'Agence marocaine pour la coopération internationale
- Encadré 14** Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO) : diffuser les valeurs de modération, de dialogue et de coexistence au service de la paix et de la prospérité
- Encadré 15** Le mécanisme « Reverse Linkage » de la Banque islamique de développement – Un arrangement triangulaire innovant
- Encadré 16** Cadre régional de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent – Moyen-Orient et Afrique du Nord
- Encadré 17** Hedayah : renforcer le rôle des familles dans la prévention de la radicalisation et du recrutement
- Encadré 18** Silatech – Organisation non gouvernementale axée sur la jeunesse du monde arabe

Avant-propos



Au cours des dernières décennies, et surtout dans les années qui ont suivi les terribles attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis d'Amérique, de nombreux pays, y compris du Sud, ont été gravement touchés par le terrorisme et l'extrémisme violent¹, comme le montre le nombre élevé de décès imputables au terrorisme durant ces années. Même si ce nombre est en baisse depuis 2017, le terrorisme continue de miner les efforts de développement accomplis par les pays du Sud en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le présent recueil montre que tant l'Organisation des Nations Unies que les pays les plus touchés par le terrorisme et l'extrémisme violent se sont montrés à la hauteur du défi. Après les attentats du 11 septembre, le Conseil de sécurité a pris une décision sans précédent en adoptant des mesures antiterroristes fortes, comme dans la résolution 1373 (2001), par laquelle il a notamment défini une série de mesures antiterroristes universelles obligatoires et établi le Comité contre le terrorisme (CCT). En outre, divers organismes et centres ont été mis sur pied aux niveaux national et international pour répondre aux nouvelles menaces posées par le terrorisme et l'extrémisme violent. Le Bureau de lutte contre le terrorisme (BLT), créé par l'Assemblée générale en juin 2017, est chargé notamment de coordonner et de piloter les activités de toutes les entités des Nations Unies qui combattent le terrorisme et préviennent l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme, afin de mettre en œuvre de manière équilibrée les quatre piliers de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies.

Alors que la communauté internationale se mobilisait contre les nouvelles menaces à la sécurité, le monde du Sud donnait une vision des avantages mutuels et synergies possibles en élaborant des initiatives conjointes et des solutions créatives pour lutter contre le terrorisme et prévenir l'extrémisme violent. La coopération et les partenariats que ces pays ont établis, avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies, leur ont permis d'acquérir des capacités dont ils n'auraient pu se doter autrement.

On trouvera dans le présent recueil plusieurs exemples dans lesquels les pays du Sud ont joué un rôle central dans l'élaboration d'instruments et de mécanismes régionaux de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent, que ce soit en mettant en place des solutions locales s'attaquant aux causes profondes des conflits ou en créant une dynamique favorisant un mouvement d'adhésion régional aux instruments internationaux, dans un esprit de multilatéralisme.

À la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, tenue en mars 2019 à Buenos Aires (Argentine), les États Membres ont réaffirmé que la coopération Sud-Sud devait être considérée

¹ Dans le document final adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, tenue à Nairobi en décembre 2009, il est considéré que tous les pays en développement font partie du monde du Sud (résolution 64/222 de l'Assemblée générale, annexe).

comme l'expression d'une solidarité entre les peuples et les pays du Sud, concourant à leur sécurité nationale, à leur autonomie collective et à la réalisation des objectifs arrêtés au niveau international. Ces positions ont été reprises dans le document final issu de la Conférence et restent valables aujourd'hui².

Selon les représentantes et représentants des États Membres, la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme est l'un des domaines clés dans lequel la coopération Sud-Sud pourrait avoir un impact accru. Avec l'apparition de la pandémie mondiale, il est plus urgent que jamais de mettre en place une coopération internationale pour préserver la santé, la paix et la sécurité, et le développement dans le monde.

Le Bureau de lutte contre le terrorisme plaide pour la coopération Sud-Sud et triangulaire dans la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent en tant que moyen de faciliter la coopération internationale dans ce domaine, en complément de la coopération Nord-Sud, tout en offrant un cadre innovant qui privilégie les principes d'horizontalité, de solidarité et d'avantages mutuels.

Dans ce contexte, le Bureau a lancé, en marge de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, un projet mondial sur le renforcement de l'échange Sud-Sud entre experts d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient, et d'Amérique latine et des Caraïbes concernant la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme. Ce projet est financé grâce à une généreuse contribution du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la paix et le développement, créé avec l'appui du Gouvernement chinois.

Pour l'ensemble des quatre piliers de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, le Bureau de lutte contre le terrorisme apporte aux États Membres une assistance technique et un appui au renforcement des capacités aux niveaux mondial, régional et national par l'intermédiaire du Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme et du Service des projets spéciaux et de l'innovation. Le Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme exécute le projet mondial et travaille étroitement avec le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud à cette fin.

Le Bureau de lutte contre le terrorisme est déterminé à aider les États Membres à partager durablement leurs connaissances et expériences en matière de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent, afin de favoriser le partenariat et l'apprentissage Sud-Sud. Le présent recueil s'inscrit dans ce cadre.

Dans l'esprit des recommandations de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud et suivant les principes de la coopération Sud-Sud et triangulaire, le Bureau de lutte contre le terrorisme encourage les initiatives qui permettent l'apprentissage mutuel, dans un partenariat égalitaire fondé sur la solidarité. J'espère que les initiatives présentées ici seront un outil de référence qui aidera les États Membres à échanger leur savoir-faire, favorisant ainsi davantage de collaboration, et à renforcer les capacités de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent des pays du Sud.



Vladimir Voronkov
Secrétaire général adjoint
à la lutte contre le terrorisme

² Résolution 73/291 de l'Assemblée générale.



Résumé

Vingt ans se sont écoulés depuis les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis d'Amérique, à la suite desquels le nombre d'actes terroristes a augmenté de manière exponentielle à travers le monde, et en particulier dans les pays du Sud.

Avec la nouvelle mobilisation internationale et les efforts menés sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies pour lutter contre la menace grandissante du terrorisme au niveau mondial, les pays du Sud sont devenus à la fois bénéficiaires et fournisseurs d'assistance technique dans la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent dans leur région et ailleurs. Ils y sont parvenus grâce à des solutions innovantes et créatives, et ont diffusé les résultats ainsi obtenus parmi les pays en développement grâce à la coopération Sud-Sud.

Bien que la coopération Sud-Sud ait vu le jour à la Conférence de Bandung de 1955, elle ne s'est concrétisée dans le domaine du développement que lors de la Conférence sur la coopération technique entre pays en développement, tenue à Buenos Aires en 1978. Elle a été complétée plus tard par la « coopération triangulaire », processus par lequel des pays donateurs et des organisations multilatérales facilitent les initiatives Sud-Sud, pour former la coopération Sud-Sud et triangulaire.

Étendre la coopération aux questions de sécurité, telles que la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent, a donné une nouvelle dimension à la coopération Sud-Sud. Considérant celle-ci comme une priorité, le Bureau de lutte contre le terrorisme a lancé, en mars 2019, en marge de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, un projet mondial sur le renforcement de l'échange Sud-Sud entre experts d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient et d'Amérique latine et des Caraïbes concernant la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme, qui se veut une initiative pionnière visant à renforcer cette nouvelle dimension de la coopération Sud-Sud. Le présent recueil va dans le même sens. Il présente des initiatives nationales et régionales de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent dans plusieurs régions du Sud, qui peuvent être porteuses de collaborations et d'avantages précieux pour les pays confrontés à des défis similaires. Il vise essentiellement à illustrer le potentiel des pays du Sud et le rôle prépondérant qu'ils pourraient jouer dans la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent.

Les centres d'excellence régionaux africains ont pour mission de renforcer la coopération dans la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent au moyen d'études et de recherches approfondies visant à fournir des orientations utiles et à faciliter la coopération technique entre les forces de sécurité. La coopération transfrontières comme celle qui existe entre l'Éthiopie et le Kenya illustre également comment les pays du Sud luttent contre le terrorisme et préviennent l'extrémisme violent, avec le soutien de l'Union européenne, dans le cadre d'un accord de coopération triangulaire visant à instaurer une paix durable au sein des populations locales.

Bien que les cas de terrorisme soient peu nombreux en Amérique latine et dans les Caraïbes, le lien entre crime organisé et terrorisme suscite une inquiétude croissante. La mise en place d'un cadre solide aux niveaux national et régional pourrait encourager la coopération Sud-Sud dans la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent, notamment grâce à l'expérience de l'Argentine, qui plaide vigoureusement en faveur de l'adhésion des pays du sous-continent aux accords multilatéraux, et du Brésil, qui s'appuie sur la coopération internationale pour accueillir de grandes manifestations sportives en toute sécurité.

Des États Membres de diverses régions d'Asie collaborent pour renforcer les capacités de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent. La Chine, l'Indonésie et Singapour ont proposé leur conception de la coopération Sud-Sud, mettant en avant des aspects tels que les avantages mutuels et les partenariats équitables, ainsi que les possibilités de coopération technique et de coordination des politiques dans la région et ailleurs. Du renforcement des capacités des forces de police par les États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) aux initiatives réussies en matière de poursuites, réadaptation et réintégration en Asie centrale, les compétences ne manquent pas pour développer cette coopération, qui reçoit le soutien inestimable de pays partenaires et d'organisations internationales, comme dans le cadre de l'opération Sunbird d'INTERPOL, ayant pour objectif de renforcer les compétences des forces de police de tous les pays membres de l'ASEAN dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée.

Les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ont également lancé des initiatives pertinentes de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent afin de promouvoir une vision modérée de l'Islam et de combattre les propos extrémistes, à l'aide des technologies et discours religieux, ainsi que de promouvoir la paix et la sécurité dans les pays arabes.

Le Bureau de lutte contre le terrorisme espère que les initiatives présentées ici continueront à encourager la collaboration et à susciter de nouveaux partenariats entre les États Membres pour promouvoir les efforts de développement déployés en vue de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

I. Introduction

Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud définit celle-ci comme un vaste cadre de collaboration entre les pays du Sud dans les domaines politique, économique, social, culturel, environnemental et technique. Elle concerne deux ou plusieurs pays en développement qui collaborent sur une base bilatérale, sous-régionale, régionale, intrarégionale ou interrégionale³.

Ce « vaste cadre de collaboration » renferme une grande diversité d'approches et d'arrangements, qui varient d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre et d'une organisation à l'autre. Cette diversité influence la façon dont la coopération Sud-Sud est mesurée, comprise, mentionnée et appliquée dans différentes régions (comme on le verra dans les sections suivantes du présent recueil). Néanmoins, plusieurs traits communs, principes et avantages comparatifs sont inhérents à la coopération Sud-Sud.

“ La coopération Sud-Sud est un vaste cadre de collaboration entre les pays du Sud dans les domaines politique, économique, social, culturel, environnemental et technique. ”

*Bureau des Nations Unies
pour la coopération Sud-Sud*

“ La coopération Sud-Sud est un exercice global de tous les pays du Sud au profit de tous, y compris des pays les moins avancés. Chaque pays, chaque partenaire a quelque chose à partager ou à enseigner, quelles que soient ses circonstances⁴. ”

*Rosemary A. DiCarlo,
Secrétaire générale adjointe
aux affaires politiques et à
la consolidation de la paix*

³ « À propos de la coopération Sud-Sud et triangulaire ». Disponible à l'adresse www.unsouthsouth.org/a-propos-de/a-propos-de-la-cooperation-sud-sud-et-triangulaire/?lang=fr.

⁴ Déclaration liminaire à la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, tenue Buenos Aires en mars 2019.

Encadré 1

La coopération Sud-Sud au sein du système des Nations Unies : de la coopération technique à un vaste cadre de collaboration

Si le premier Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement était consacré à la coopération technique entre pays en développement, dans les décennies qui ont suivi, celle-ci ne revêtait plus seulement un caractère technique. En 2013, le Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a été renommé Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et chargé de « promouvoir et de coordonner la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire à travers le monde et dans le cadre du système des Nations Unies ».

Créé en 1978 en tant que principal organe de décision sur la coopération Sud-Sud du système des Nations Unies, le Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud⁵ est un organe subsidiaire de l'Assemblée générale. Il était initialement composé de représentantes et représentants de tous les États membres du PNUD.

La coopération Sud-Sud est généralement envisagée et mise en œuvre dans le cadre de la coopération pour le développement. Toutefois, on voit de plus en plus son potentiel dans le domaine de la paix et de la sécurité. Au cours d'une réunion tenue au niveau des ambassadeurs en septembre 2019, la Commission de consolidation de la paix a souligné les points communs entre sa conception de l'engagement des pays et la nature volontaire, participative et axée sur la demande de la coopération Sud-Sud et triangulaire, et indiqué que sa participation était conforme aux principes de la coopération Sud-Sud, même si celle-ci restait difficilement mesurable sur le terrain⁶. Si la paix et la sécurité ne sont mentionnées nulle part dans le Plan d'action de Buenos Aires de 1978 pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 confirme le lien inextricable entre paix et développement, notamment avec l'objectif de développement durable n° 16, que la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud décrit dans son document final comme un domaine où la coopération Sud-Sud pourrait avoir davantage d'impact⁷.

Le présent recueil présente différentes initiatives nationales et régionales de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent qui ont fait leurs preuves et offrent des possibilités d'expansion. Ces initiatives, qui ne sont pas nécessairement considérées comme des initiatives de coopération Sud-Sud ou dénommées comme telles, peuvent offrir un éclairage précieux aux autres pays confrontés à des défis similaires et accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable nos 16 et 17.

“ Conformément aux principes de la souveraineté et de l'appropriation nationales, les pays en développement prennent l'initiative des activités de coopération Sud-Sud, les organisent et les gèrent. De même, c'est d'abord à eux qu'il incombe d'en assurer le financement et d'établir les intrants des programmes. Sur demande, les entités des Nations Unies et autres partenaires peuvent jouer un rôle de facilitation et de mobilisation⁸. ”

Stratégie à l'échelle du système des Nations Unies concernant la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour le développement durable (2020-2024)

⁵ Voir www.unsouthsouth.org/notre-travail/appui-aux-politiques-et-aux-processus-intergouvernementaux/comite-de-haut-niveau-pour-la-cooperation-sud-sud/?lang=fr.

⁶ Voir www.un.org/peacebuilding/fr/content/chairs-summary-ambassadorial-level-meeting-south-south-and-triangular-cooperation.

⁷ Voir www.unsouthsouth.org/wp-content/uploads/2019/07/N1920950.pdf.

⁸ Voir www.unsouthsouth.org/wp-content/uploads/2021/04/United-Nations-system-wide-strategy-on-South-South-and-triangular-cooperation-for-sustainable-development-2020%E2%80%932024.pdf.

Encadré 2

Avantages comparatifs de la coopération Sud-Sud et triangulaire

- Stratégies multipartites
- Faibles coûts opérationnels et d'exécution
- Rapidité d'exécution des services et des projets
- Flexibilité accrue
- Utilisation de systèmes nationaux
- Politiques axées sur les capacités et la demande
- Intérêts mutuels
- Égalité entre partenaires
- Complémentarité des capacités
- Pertinence des solutions partagées entre partenaires des pays du Sud confrontés à des défis de développement similaires

Méthodologie

Le présent recueil contient des initiatives recueillies auprès des États Membres de différentes régions du Sud : Afrique, Asie, Moyen-Orient, et Amérique latine et Caraïbes. Les données et informations ont été collectées à partir de recherches documentaires dans des sources librement accessibles, mais aussi à partir de retours d'information et de contributions directes de pays, de consultations organisées dans le cadre du projet de coopération Sud-Sud du Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme, et de discussions approfondies menées dans le cadre de réunions virtuelles. Les équipes concernées du Bureau de lutte contre le terrorisme ont également fourni des informations exhaustives.

Le processus de consultation, auquel ont participé de nombreuses parties prenantes, a commencé par une réunion d'experts intitulée « Promouvoir la coopération Sud-Sud dans la lutte contre le terrorisme et la prévention et la répression de l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme », tenue à New York les 20 et 21 novembre 2019. À la suite de cette réunion, les États Membres participants ont soumis des contributions volontaires sur les bonnes pratiques en matière de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent et des recherches documentaires complémentaires ont été effectuées. Les données et informations ainsi obtenues ont été examinées attentivement dans le cadre d'une étude documentaire.

Le présent recueil contient des informations sur les initiatives mises en œuvre par les pays du Sud dans la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent qui répondent à un ou plusieurs des critères suivants :

- Pratiques et politiques nationales de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent qui ont fonctionné au niveau national et semblent présenter un potentiel pour la coopération Sud-Sud et triangulaire;
- Pratiques et politiques nationales de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent qui ont été partagées entre pays en développement;
- Pratiques et politiques régionales de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent qui ont fonctionné au niveau régional et semblent présenter un potentiel pour la coopération Sud-Sud et triangulaire et pourraient donc être étendues, voire transposées, au niveau interrégional; et
- Pratiques et politiques nationales ou régionales de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent qui concernent un pays développé ou une organisation internationale dans le cadre d'un accord de coopération triangulaire.

Ce recueil d'initiatives ne se veut pas exhaustif. Il illustre le formidable potentiel des pays du Sud à offrir des solutions innovantes et à jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent. Une initiative est considérée comme ayant un potentiel pour la coopération Sud-Sud et triangulaire lorsqu'elle est adaptable à d'autres contextes, soit parce qu'elle tient compte de similitudes culturelles et historiques, soit parce qu'elle est rentable et durable.

Encadré 3

Coopération triangulaire

Si la coopération Sud-Sud met l'accent sur les initiatives dirigées par les pays en développement, elle n'exclut pas la contribution et la participation des pays développés. Lors de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, il a été réaffirmé que la coopération Sud-Sud ne saurait se substituer à la coopération Nord-Sud et devrait plutôt la compléter. Les pays développés et les organisations internationales sont invités à participer aux initiatives de coopération Sud-Sud en tant que partenaires égaux dans le cadre d'un accord de coopération triangulaire pour apporter une valeur ajoutée et faciliter les synergies entre la coopération Sud-Sud et l'aide au développement traditionnelle.



II. Vue d'ensemble

De nombreux États et régions du monde entier continuent de rencontrer des difficultés dans l'application des mécanismes de lutte contre le terrorisme ou la mise en place d'initiatives cohérentes face au terrorisme. Ces difficultés peuvent être levées par l'application effective de stratégies et plans d'action complets, dotés des ressources adéquates et fondés sur la compréhension du contexte local.

Les quatre piliers de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies forment une approche globale de la lutte contre le fléau du terrorisme. L'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales et régionales de lutte contre le terrorisme fondées sur le cadre holistique fourni par la Stratégie antiterroriste mondiale et le Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent sont indispensables pour lutter efficacement contre le terrorisme et prévenir l'extrémisme violent de manière globale, intégrée et préventive.

S'il existe de nombreux rapports sur l'évolution de la coopération Sud-Sud depuis son rôle initial de collaboration entre pays du Sud, le présent recueil met plutôt l'accent sur diverses initiatives dans lesquelles les pays du Sud collaborent pour lutter contre le terrorisme et prévenir l'extrémisme violent.

Après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis d'Amérique, le terrorisme et l'extrémisme violent ont pris une ampleur considérable dans le monde entier. Ces attaques ont en quelque sorte dynamisé les menaces sécuritaires existantes posées par Al-Qaïda et d'autres groupes terroristes en raison d'une multitude de revendications. Ils ont également précipité l'émergence de nouveaux groupes terroristes tels que Daech, Boko Haram, la Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique, et Al-Shabaab. Par la suite, la chute d'Al-Qaïda et la défaite de Daech en Iraq et en Syrie ont entraîné la réinstallation de combattants terroristes étrangers dans diverses régions pour renforcer les groupes terroristes djihadistes locaux, en particulier en Afrique du Nord et de l'Ouest, et ont donné lieu à des flambées de violence dans des pays déjà fragiles, notamment du Sud.

Les pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest ont pris des mesures multilatérales et régionales en créant, par exemple, le G5 Sahel et la Force multinationale mixte (FMM) pour combattre le terrorisme et l'extrémisme violent. Dans d'autres régions, plusieurs initiatives ont également été élaborées dans le même objectif.

III. Initiatives menées par les pays du Sud pour lutter contre le terrorisme et prévenir l'extrémisme violent

Le savoir-faire des pays du Sud en matière de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent est largement méconnu. La coopération Sud-Sud offre un cadre opportun et innovant pour exploiter et partager ces compétences. La présente section met en avant des initiatives de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent menées par des pays du Sud en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient, et en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il s'agit d'initiatives de coopération Sud-Sud et triangulaire ou à même d'être partagées dans ce cadre.

1. Initiatives de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent en Afrique

Qu'il s'agisse de travailler au sein des familles et des populations ou de renforcer les capacités régionales de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent, les États Membres africains entreprennent des initiatives majeures pour contrer le terrorisme et la propagation de l'extrémisme violent sur le continent. La présente section met en lumière la façon dont l'Union africaine aborde la lutte contre le terrorisme et la coopération Sud-Sud par la création de centres régionaux d'excellence et illustre les expériences nationales ainsi que les projets et initiatives de coopération triangulaire entre pays, qui bénéficient parfois de l'appui d'organisations internationales.

1.1. Centres régionaux d'excellence : renforcement des capacités de recherche, d'information et d'analyse en matière de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent

L'Union africaine et son prédécesseur, l'Organisation de l'Unité africaine, ont adopté des mesures significatives visant à encourager les engagements nationaux en matière de lutte antiterroriste régionale. La Convention de 1999 sur la prévention et la lutte contre le terrorisme constitue le principal instrument de lutte contre le terrorisme de l'Union africaine. Convaincus que le terrorisme constitue une violation des droits de l'homme qui entrave le développement socioéconomique en déstabilisant les États, les États membres se sont déclarés résolus à éliminer le terrorisme dans toutes ses formes et manifestations. Par ailleurs, la Convention et les protocoles qui l'accompagnent définissent des domaines de coopération afin de promouvoir la coordination et l'harmonisation des efforts menés sur le continent dans la prévention et le combat du terrorisme international.

Le Plan d'action de 2002 de l'Union africaine sur les moyens de prévenir et de combattre le terrorisme en Afrique constitue une autre initiative. Il exige l'établissement d'une série de mesures visant à renforcer les obligations et engagements existants et encourage la mise en œuvre de la Convention de 1999 et d'autres

instruments internationaux de lutte contre le terrorisme. Il prévoit notamment de promouvoir l'assistance technique pour la coopération intrarégionale dans les domaines des contrôles aux frontières, des mesures législatives et judiciaires, de la lutte contre le financement du terrorisme, et de l'échange de renseignements.

En 2004, l'Union africaine a inauguré à Alger le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT) afin d'aider au renforcement des efforts de coopération régionaux et internationaux. Une autre initiative a été la création de l'Eastern Africa Police Chiefs Cooperation Organization en 1998. Cette organisation de coopération des chefs de police est composée de 14 chefs de police d'Afrique de l'Est. Elle a pour objectif principal d'harmoniser et de renforcer la coopération policière et les stratégies conjointes, et de partager les renseignements en matière de criminalité afin de combattre la criminalité transnationale organisée. Elle repose sur trois piliers : 1) recherche et analyse de projets liés à la lutte contre le terrorisme; 2) coordination et planification des actions de lutte contre le terrorisme; et 3) partage d'expériences et de meilleures pratiques. Elle a également établi un centre d'excellence régional de lutte contre le terrorisme.

Encadré 4

Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT)

Relevant de la Commission de l'Union africaine, le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme a été créé en 2004, à l'initiative de l'Union africaine, conformément aux dispositions du Plan d'action de l'Union africaine sur les moyens de prévenir et de combattre le terrorisme en Afrique. Il a pour mandat de :

- Renforcer la coopération internationale et faciliter la réalisation des objectifs de l'Union africaine en matière de lutte contre le terrorisme;
- Servir de centre d'excellence dans la recherche sur la prévention et la lutte contre le terrorisme en Afrique;
- Maintenir des bases de données et collecter et centraliser des informations, études et analyses sur le terrorisme et les groupes terroristes;
- Renforcer les capacités de lutte antiterroriste des États membres et mettre en place des programmes de formation, ateliers, réunions et colloques, avec l'aide de différents partenaires au niveau national.

Depuis sa création en 1996, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)⁹ s'est lancée dans un large partenariat, réunissant des gouvernements, des organisations de la société civile, des chefs religieux et le secteur privé, pour lutter contre le terrorisme et prévenir l'extrémisme violent. Elle a créé en 2016 son centre d'excellence pour la prévention et la répression de l'extrémisme violent, basé à Djibouti et officiellement lancé en 2018. Ce dernier sert à renforcer la coopération, la coordination, la collaboration, la formation, le dialogue, la recherche et le partage de connaissances à l'échelle régionale en matière de prévention et de répression de l'extrémisme violent grâce à une approche inclusive et holistique.

Encadré 5

IGAD – Centre d'excellence pour la prévention et la répression de l'extrémisme violent

En 2018, les États membres de l'IGAD (Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Somalie, Soudan et Soudan du Sud), avec l'appui d'une subvention régionale de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), ont officiellement lancé le Centre d'excellence pour la prévention et la répression de l'extrémisme violent. Il a pour mission de prévenir et de contrer les menaces d'extrémisme violent en Afrique de l'Est. Il repose sur une approche inclusive et holistique, prévoyant le renforcement des capacités des États membres en matière de recherche, de communication stratégique, de sensibilisation des communautés, de partage de connaissances et de collaboration avec de multiples parties prenantes pour renforcer les capacités des communautés où existe un risque de radicalisation.

⁹ L'IGAD est l'une des communautés économiques régionales de l'Union africaine.

Les pays africains ont également accompli des progrès importants en définissant ensemble les priorités pour la coopération Sud-Sud, y compris par l'adoption de l'Agenda 2063 et la transformation en 2018 de l'Agence de planification et de coordination du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) en Agence de développement de l'Union africaine. En 2019, l'Agence s'est associée au PNUD, à la Banque islamique de développement et au Secrétariat général ibéro-américain pour publier le premier rapport sur la coopération Sud-Sud en Afrique¹⁰. Onze pays africains ont contribué au rapport en communiquant des informations sur leurs principales activités de coopération pour le développement dirigées par des pays en développement et des acteurs clés de la coopération Sud-Sud en 2017. Outre la collecte de données, le rapport vise à promouvoir le dialogue régional autour de questions clés qui peuvent favoriser la coopération Sud-Sud en Afrique et, par conséquent, renforcer l'intégration et les partenariats intra-africains pour la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine pour le développement.

Encadré 6

Eastern Africa Police Chiefs Cooperation Organization (EAPCCO) – Centre d'excellence régional de lutte contre le terrorisme

Avec l'appui de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et l'Agence allemande de coopération internationale, l'Eastern Africa Police Chiefs Cooperation Organization (EAPCCO) a mis sur pied son centre d'excellence régional de lutte contre le terrorisme. Basé à Nairobi, ce centre promeut l'échange de connaissances et le renforcement des capacités au niveau régional entre les membres de l'organisation pour lutter contre le terrorisme et prévenir l'extrémisme violent en Afrique de l'Est. Il a pour mission de servir de principal organisme de coordination pour la transmission en temps utile d'informations pertinentes, pour l'analyse et pour le renforcement des capacités entre les forces de police de la région dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et de la prévention de l'extrémisme violent.

1.2. Contributions du G5 Sahel

La région du Sahel s'étend à travers l'Afrique du Nord, de l'océan Atlantique à la mer Rouge. Elle est connue pour être touchée des phénomènes de terrorisme et d'extrémisme violent généralisés, une criminalité transnationale organisée sans limite et des flux transfrontaliers illicites, qui ont suscité l'attention et l'inquiétude de la communauté internationale. Le risque d'une éventuelle contagion de l'instabilité du Sahel aux pays et régions voisins complique davantage la situation.

Dans ce contexte et face à la recrudescence de l'insécurité et à la prolifération des actes terroristes et de la criminalité transnationale organisée dans le Sahel occidental, les chefs d'État du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad ont décidé d'unir leurs forces au sein d'une organisation ayant pour principal but de coordonner l'élaboration des politiques et des stratégies de sécurité. En 2014, ils se sont réunis à Nouakchott pour créer le Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel).

En 2017, le G5 Sahel a constitué, avec l'appui de la communauté internationale, une force dotée de 5 000 soldats, appelée Force conjointe du G5 Sahel. Cette force spéciale de nouvelle génération, plus

“ Il n’y a pas de développement durable sans sécurité, ni de sécurité durable sans développement efficace [...] Nous sommes convenus d’unir nos efforts pour relever le double défi de la sécurité et du développement durable dans le Sahel¹¹. ”

*Mohamed Ould Abdel Aziz,
Président de la Mauritanie (2014)*

¹⁰ Voir www.africa.undp.org/content/rba/fr/home/library/reports/first-african-south-south-cooperation-report.html.

¹¹ Déclaration prononcée lors du Sommet de création du G5 Sahel, tenu à Nouakchott en février 2014.



adaptée aux multiples défis sécuritaires de la région, vise à mettre en commun la connaissance et l'expertise militaires des cinq pays membres, en particulier dans la lutte conjointe contre le terrorisme¹².

Par la suite, le G5 Sahel a mis en place un collège de défense dans le cadre d'un effort régional visant à créer une école de guerre transnationale dédiée à la formation des forces conjointes. Les pays participants dirigent cette école de formation de haut niveau, qui bénéficie également du soutien de pays partenaires, dont l'Allemagne et la France, dans le cadre d'un accord de coopération triangulaire. En novembre 2017, la Force conjointe du G5 Sahel a mené l'opération militaire Hawbi le long des frontières du Burkina Faso, du Mali et du Niger, puis, en 2018, l'opération Pagnali le long des frontières du Burkina Faso et du Mali.

Le Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme, en partenariat avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et le Secrétariat exécutif du G5 Sahel, a lancé un projet visant à appuyer les efforts déployés au niveau régional par les pays du G5 Sahel pour lutter contre le terrorisme et prévenir l'extrémisme violent, dans le cadre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, auquel ont participé les pays du G5 Sahel pendant la période 2017-2019. La stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel est une approche multidimensionnelle axée sur les résultats et articulée autour de priorités clefs en matière de gouvernance, de sécurité et de résilience. Elle a été conçue pour s'attaquer aux causes profondes de la crise sécuritaire au Sahel, tout en renforçant les capacités nationales et régionales de consolidation de la paix.

Fondé sur les évaluations des besoins des pays et conforme aux priorités établies par les pays du G5 Sahel, le projet cherchait à relever tous les défis identifiés dans les quatre domaines thématiques de l'Initiative d'assistance intégrée pour la lutte antiterroriste du Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme, à savoir : 1) la prévention de l'extrémisme violent; 2) la gestion des frontières et la coopération transfrontières; 3) l'état de droit et la justice pénale; et 4) la coordination générale de la lutte contre le terrorisme. L'Initiative d'assistance intégrée pour la lutte antiterroriste visait à renforcer l'appui apporté par les organismes des Nations Unies et les partenaires bilatéraux au G5 Sahel.

¹² G5 Sahel, Mot du Secrétaire exécutif, 26 juin 2020. Disponible à l'adresse <https://www.g5sahel.org/mot-du-secretaire-permanent-mr-man-s-sidikou/>.

Dans le cadre du projet, il a été fait appel aux responsables gouvernementaux des différentes agences concernées par la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent, ainsi qu'aux organisations de la société civile de la région. Ce projet, facilité par le système des Nations Unies, est un exemple de coopération triangulaire dans lequel les pays du Sud ont joué un rôle central, avec le soutien de pays développés et d'organisations internationales.

1.3. Contributions de la Force multinationale mixte (FMM)

La Force multinationale mixte (FMM) est une coalition militaire ad hoc que les quatre membres de la Commission du bassin du lac Tchad (Cameroun, Niger, Nigéria, Tchad) ont créée en mars 1994 en tant que mécanisme de stabilisation pour lutter contre les activités criminelles transfrontières liées à la contrebande d'armes dans la région du bassin du lac Tchad. La Force, dont le quartier général se situe à N'Djamena, est dirigée par un général nigérian. Chaque État membre riverain du lac Tchad est responsable d'une zone nationale particulière des quatre secteurs opérationnels définis : le secteur 1, basé à Mora (Cameroun); le secteur 2, basé à Baga Sola (Tchad); le secteur 3, basé à Baga (Nigéria); et le secteur 4, basé à Diffa (Niger). Les quatre pays coopèrent et se coordonnent, permettant un droit de poursuite jusqu'à 25 kilomètres en dehors de leurs secteurs respectifs.

Lors de leur quatorzième sommet ordinaire, tenu à N'Djamena le 30 avril 2012, les membres de la Commission du bassin du lac Tchad ont décidé de réactiver la Force et d'étendre son mandat pour lutter contre Boko Haram, la Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique, affiliée à Daech, et les autres groupes terroristes qui propagent le terrorisme et l'extrémisme violent dans la région du bassin du lac Tchad, pour reprendre et stabiliser les zones occupées par les terroristes, et pour fournir de l'aide aux populations touchées.

La Force a pris officiellement le nom de Force multinationale mixte (FMM) lors du Sommet extraordinaire de la Commission du bassin du lac Tchad, tenu à Niamey en octobre 2014. Le Bénin a rejoint la Force par la suite. Celle-ci a gagné en importance avec l'appui de l'Union africaine, partenaire stratégique et technique, de l'Union européenne, de la France et des États-Unis d'Amérique, entre autres. Elle a notamment permis de sauver des otages, de reprendre des territoires aux terroristes, de détruire leurs camps d'entraînement, de leur infliger des pertes humaines, et de capturer des terroristes ainsi que leurs armes.

Comptant actuellement 10 000 agentes et agents en tenue, la Force a consolidé la coopération régionale entre ses membres dans la lutte contre les diverses menaces terroristes dans la région du bassin du lac Tchad. Lors d'un atelier du commandement de la Force tenu à N'Djamena en octobre 2020, les représentants et experts de pays de la Commission du bassin du lac Tchad sont convenus : 1) d'étendre leur coopération et de consulter davantage les experts et représentants techniques en ce qui concerne les questions opérationnelles, afin d'obtenir un appui local contre les activités de Boko Haram et de la Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique; 2) de planifier et concevoir un système conjoint d'information et de communication contre l'extrémisme; et 3) de mettre en place des méthodologies et des canaux de communication pour diffuser des messages à des publics locaux ciblés¹³.

1.4. Coopération entre l'Éthiopie et le Kenya : paix durable et transformation socioéconomique par-delà les frontières

Les frontières nationales de la plupart des pays africains ont été établies pendant l'ère coloniale, sans considération des liens socioéconomiques et culturels des communautés vivant dans la région. Plusieurs communautés divisées par ces frontières nationales artificielles, dont les Borana et les Gabra, vivant à la frontière entre l'Éthiopie et le Kenya, témoignent du caractère arbitraire des divisions. Les mouvements transfrontières des Borana et des Gabra sont liés au commerce traditionnel de marchandises et de services, à l'utilisation des ressources naturelles communes et à la participation à des activités sociales et culturelles. Ces activités comprennent des pèlerinages du Kenya vers des sites religieux traditionnels

¹³ David Doukhan, "Multinational Joint Task Force (MNJTF) against Boko Haram – Reflections", Institut international de lutte contre le terrorisme, décembre 2020.

d'Éthiopie et des rassemblements de grands clans à des dates lunaires spécifiques pour des cérémonies de bénédiction et d'autres cérémonies rituelles¹⁴. Si elles ne sont pas correctement planifiées et gérées, les relations transfrontalières pourraient entraîner une augmentation des conflits, la prolifération des armes de petit calibre, la traite d'êtres humains et le trafic de stupéfiants, sans compter une instabilité générale, qui entraînerait des pertes de vies et de biens.

Résolus à lutter contre le recrutement de jeunes par des groupes terroristes, l'Éthiopie et le Kenya ont élaboré des politiques socioéconomiques visant à augmenter les revenus des ménages, à créer des opportunités d'emploi, à promouvoir l'équité, à améliorer l'accès à l'éducation et aux services sociaux, et à créer des moyens de subsistance durables pour les communautés où les groupes extrémistes recrutent des terroristes potentiels. À ce titre, les Gouvernements éthiopien et kényan, en partenariat avec l'IGAD – à travers son mécanisme d'alerte et de réaction rapide aux conflits –, l'Union européenne, le PNUD et les équipes de pays des Nations Unies, ont lancé en décembre 2015 le Programme intégré transfrontalier Éthiopie-Kenya pour une paix durable et la transformation socioéconomique, qui se concentre sur le comté de Marsabit, au Kenya, et sur les zones de Borena et de Dawa, en Éthiopie.

Le Programme vise à faciliter la médiation de conflits intercommunautaires et à promouvoir la paix transfrontalière et la coopération pour le développement entre les communautés frontalières et les groupes ethniques qui vivent dans le comté de Marsabit et dans les zones de Borena et de Dawa, région connue pour sa vulnérabilité à la violence chronique, à la pauvreté, à l'extrémisme violent et à la concurrence pour les ressources.

Sur le court terme, le Programme vise principalement à réduire la vulnérabilité et à augmenter la résilience des communautés touchées par des conflits dans la région frontalière, à travers l'identification et la promotion de moyens de subsistance durables et de stratégies de gestion des conflits. Sur le long terme, il vise à autonomiser économiquement les communautés par une série de programmes socioéconomiques porteurs de transformation qui incluent des projets de développement des infrastructures, de l'industrie et de l'agriculture, ainsi que la construction d'établissements d'enseignement et de santé.

1.5. Stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme violent au Kenya

En 2016, le Kenya a adopté sa propre stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme violent. Cette stratégie est devenue une référence importante dans la région, car elle donne une vue d'ensemble complète d'efforts nationaux de lutte contre l'extrémisme violent et souligne le rôle que doivent jouer les différentes parties prenantes, des organisations de la société civile au secteur privé, outre les autorités locales et nationales. Depuis la mise en œuvre de la stratégie, son articulation a été améliorée au moyen d'une opération de sécurité interorganisations qui a renforcé la capacité du Gouvernement à détecter, décourager et désorganiser les activités des terroristes.

Encadré 7

Kenya – International Peace Support Training Center

Le Peace Support Training Centre a été créé en janvier 2001 au sein de l'École d'état-major du Kenya. Ce centre était initialement axé sur la formation des forces kényanes aux missions de maintien de la paix des Nations Unies et, plus tard, aux opérations de soutien à la paix de l'Union africaine. En 2009, il a fusionné avec le Centre international de formation à la lutte contre les mines pour donner naissance à l'International Peace Support Training Centre, qui ambitionne de devenir le premier centre de formation, de recherche et d'éducation pour le soutien à la paix en Afrique. Le Peace Support Training Centre a été rebaptisé Peace and Conflict Studies School et le Centre international de formation à la lutte contre les mines a été renommé Humanitarian Peace Support School. En 2011, l'International Peace Support Training Center est devenu une entité indépendante, grâce à un partenariat avec les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni, le Canada, le Japon, le Kenya, l'Allemagne et le PNUD.

¹⁴ PNUD Kenya, "Cross-border integrated programme for sustainable peace and socioeconomic transformation: Marsabit County, Kenya and Borana Zone, Ethiopia", note de cadrage.

1.6. Stratégies régionales de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent (Afrique centrale, Afrique de l'Est et Afrique australe)

Depuis des décennies, la région de l'Afrique de l'Est est en proie à des conflits interétatiques et intra-étatiques endémiques et à des menaces transnationales internes, tels que des guerres civiles, conflits et insurrections, qui ont ainsi créé un terrain fertile pour l'émergence de divers groupes terroristes comme Al-Shabaab. Avec le soutien du PNUD, la région a accompli de grands progrès dans la lutte contre le terrorisme grâce à l'élaboration de la Stratégie régionale pour prévenir et contrer l'extrémisme violent en Afrique de l'Est, dirigée par le Secrétariat de l'IGAD. Cette stratégie a été validée à Djibouti le 1^{er} février 2017.

En adoptant la Stratégie régionale, l'IGAD visait à exploiter les capacités nationales et régionales en s'appuyant sur les expériences collectives, les données comparatives et les bonnes pratiques de la région et d'ailleurs. La Stratégie prévoit un mécanisme global pour aider à coordonner les divers instruments régionaux et internationaux visant à lutter contre les phénomènes du terrorisme et de l'extrémisme violent, y compris le blanchiment d'argent et le trafic de drogues, d'êtres humains, d'armes illicites et d'armes légères.

La Stratégie régionale de lutte contre le terrorisme en Afrique australe a été adoptée lors du sommet des chefs d'État de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), tenu le 18 août 2015 à Gaborone, après un vaste processus d'élaboration mené par la région, avec le soutien du Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme. Son objectif primordial est d'établir un cadre d'action global qui empêchera la propagation du terrorisme et des menaces connexes en Afrique australe. Elle s'inspire de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et suit les principes directeurs de Bogota pour les stratégies antiterroristes.

En juin 2021, dans une démonstration claire des efforts de collaboration régionale pour combattre le terrorisme et l'extrémisme violent, les chefs d'État de la SADC ont déployé une force multinationale régionale en attente de la SADC au Mozambique pour aider à lutter contre le groupe terroriste Ahlu Sunnah Wal Jama'a, lié à Daech, dans la province septentrionale de Cabo Delgado. Cette force de quelque 3 000 hommes, qui est déjà opérationnelle, est composée de soldats d'Afrique du Sud, de l'Angola, du Botswana, de la République-Unie de Tanzanie, du Rwanda et du Zimbabwe.

Les pays d'Afrique centrale ont élaboré, avec l'appui du Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (Bureau de lutte contre le terrorisme), la stratégie régionale et son plan d'action de lutte contre le terrorisme et le trafic d'armes légères et de petit calibre en Afrique centrale, afin de faciliter la mise en place de systèmes cohérents, stratégiques et durables visant à prévenir les activités terroristes en Afrique centrale. Cette stratégie, adoptée lors d'un atelier tenu à Libreville le 1^{er} octobre 2015, se fonde sur une stratégie intégrée globale de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre.

Encadré 8

Cadres régionaux de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent – Afrique centrale, Afrique de l'Est et Afrique australe

- Convention de l'Organisation de l'Unité africaine sur la prévention et la lutte contre le terrorisme, 1999
- Déclaration de Dakar contre le terrorisme, 2001
- Plan d'action de l'Union africaine sur les moyens de prévenir et de combattre le terrorisme, 2002
- Stratégie régionale de lutte contre le terrorisme – Afrique australe, 2015
- Stratégie régionale de lutte contre le terrorisme et le trafic d'armes légères et de petit calibre – Afrique centrale, 2015
- Stratégie régionale de l'IGAD pour prévenir et combattre l'extrémisme violent, 2017

2. Initiatives de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent en Asie

Les pays asiatiques élaborent diverses initiatives avec le soutien d'organisations internationales telles que l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) et le Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (Bureau de lutte contre le terrorisme), dans le cadre d'organisations régionales ou de projets autonomes visant à lutter contre le terrorisme et prévenir l'extrémisme violent.

L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), par exemple, a élaboré un cadre de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent avec divers pays et régions, qui permet d'accroître la coopération dans ce domaine. L'opération Sunbird est un exemple de dispositif de coopération triangulaire soutenu par une organisation internationale (INTERPOL) et financé par un pays partenaire développé (Canada).

2.1. Chine : fervent défenseur de la coopération Sud-Sud

La Chine est un ardent défenseur de la coopération Sud-Sud. Lors du Sommet des Nations Unies sur le développement durable, tenu à New York en 2015, le Président Xi Jinping a annoncé la mise en place du Fonds d'aide à la coopération Sud-Sud, avec une contribution initiale de 2 milliards de dollars des États-Unis. Depuis lors, le Fonds a financé plusieurs projets de coopération dans 166 pays partenaires.

L'engagement de la Chine dans la coopération Sud-Sud dépasse le cadre du Fonds. Il englobe également des efforts en matière de commerce, d'investissement et d'infrastructure, notamment l'initiative « Une Ceinture et une Route », stratégie centrale de la coopération chinoise pour le développement qui comprend des investissements dans des couloirs d'infrastructure couvrant plus de cinquante pays. Le document de position de la Chine sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 mentionne en outre la nécessité de lutter contre le terrorisme et souligne que l'amélioration de la gouvernance nationale et la sauvegarde de l'équité et de la justice doivent être deux domaines prioritaires. La Chine soutient le projet de coopération Sud-Sud du Centre

des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme, par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la paix et le développement, encourageant ainsi la sensibilisation et les pratiques de coopération Sud-Sud dans la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent.

La coopération de la Chine en matière de lutte contre le terrorisme s'adresse dans un premier temps aux pays de la région, puis aux autres pays. En Asie du Sud, la Chine a partagé son expertise avec la Thaïlande et l'Indonésie, notamment en organisant avec cette dernière des exercices faisant intervenir son armée de l'air et ses forces navales. Au Moyen-Orient, elle a coopéré avec l'Arabie saoudite, qui y a soutenu ses mesures de déradicalisation. En Afrique, elle a collaboré étroitement avec Djibouti, en proposant de coopérer dans des domaines tels que le maintien de la paix et la lutte contre le terrorisme et la piraterie; et elle a proposé de coopérer avec le Nigéria dans la lutte contre Boko Haram, en signant un mémorandum d'accord. Elle a

“ Complément utile de la coopération Nord-Sud, la coopération Sud-Sud a également un rôle actif à jouer. Mais au lieu de reproduire les principes et les critères de la coopération Nord-Sud, elle devrait s'appuyer sur la réalité et aller de l'avant de manière indépendante et souple¹⁵. ”

**Hu Chunhua,
Vice-Premier Ministre chinois (2019)**

¹⁵ Déclaration de la Chine à la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, tenue à Buenos Aires en mars 2019. Disponible à l'adresse <https://www.unsouthsouth.org/bapa40/statements/>.

également conclu divers arrangements de coopération avec l’Afrique du Sud, l’Angola, l’Égypte, la République démocratique du Congo, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda et le Zimbabwe.

En Asie, la Chine a créé l’Organisation de Shanghai pour la coopération, composée des dirigeants de la Chine, de la Fédération de Russie, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l’Ouzbékistan et du Tadjikistan et a mis en place un partenariat stratégique avec l’ASEAN. Elle organise le sommet ASEAN-Chine et a participé en 2004 à la réunion ministérielle sur la criminalité transnationale de l’ASEAN+3 (Chine, Japon et République de Corée)¹⁶. En 2018, la Chine et d’autres partenaires de dialogue, tels que l’Inde et la République de Corée, ont participé à la 5^e réunion des Ministres de la défense de l’ASEAN¹⁷.

Au niveau extra-régional, la Chine a mis l’accent sur l’Afrique, où elle a apporté une assistance militaire à la Force en attente de l’Union africaine (notamment en Somalie) et à sa base de soutien logistique au Cameroun et offert un financement au Fonds sino-africain pour la paix. Nombre de ses engagements sont mis en œuvre dans le cadre du plan d’action de Beijing adopté à l’occasion du Forum sur la coopération sino-africaine (2019-2021)¹⁸. Le Forum a également donné lieu à la création du Forum sur la coopération sino-arabe, qui pourrait permettre de renforcer ses relations de défense avec les États arabes¹⁹. La Chine participe également aux efforts de lutte contre le terrorisme dans le cadre du groupe BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud).

2.2. Indonésie : un meilleur partenariat au service de la prospérité

L’Indonésie est un fervent partisan de la coopération Sud-Sud depuis la Conférence de Bandung, en 1955, où le concept de coopération Sud-Sud a vu le jour. Le pays considère la coopération Sud-Sud comme un « meilleur partenariat au service de la prospérité » et estime que la coopération Sud-Sud et triangulaire peut contribuer à la paix et au développement car elle : 1) sert de modèle à un véritable partenariat mondial pour le développement; 2) peut apporter davantage de transparence et favoriser le principe de responsabilité; et 3) peut être précisément adaptée aux besoins de chaque pays en développement. Fondée sur les principes d’égalité, de respect mutuel, de bénéfices mutuels et de possibilités, elle constitue un partenariat axé sur le partage des connaissances, mis en œuvre dans un cadre gagnant-gagnant entre les parties coopérantes²⁰. En outre, dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire, l’Indonésie mobilise ses ministères compétents, qui œuvrent avec les pays partenaires au partage de connaissances, notamment dans les domaines de l’agriculture, de l’éducation et des affaires culturelles.

Les stratégies antiterroristes de l’Indonésie ont toujours été fondées sur des efforts globaux et équilibrés entre approches dures et souples. Le pays continue dès lors non seulement à se concentrer sur le renforcement de ses systèmes juridiques et judiciaires, mais aussi à mettre en place de solides programmes de prévention et de réadaptation axés sur la déradicalisation, la réintégration et la réhabilitation, qui font partie intégrante des stratégies de poursuites, de réadaptation et de réintégration. À cet égard, en 2021, l’Indonésie a adopté le règlement présidentiel n° 7 sur le plan d’action national visant à prévenir et à combattre l’extrémisme violent qui mène au terrorisme.

Ce plan d’action national repose sur plusieurs piliers, notamment la prévention; l’application de la loi et le renforcement des cadres législatifs; la déradicalisation; la protection des témoins et des victimes; et le partenariat et la coopération internationale. Il donne les moyens d’appliquer une « approche faisant appel à l’ensemble des pouvoirs publics et de la société » aux fins de la mise en œuvre des lignes d’action spécifiques de façon coordonnée et globale.

¹⁶ Voir https://asean.org/?static_post=asean-s-contribution-to-regional-efforts-in-counter-terrorism.

¹⁷ Voir www.straitstimes.com/singapore/us-china-and-russia-join-asean-in-pledge-to-fight-terror.

¹⁸ Voir http://fr.cidca.gov.cn/2018-09/05/c_269581.htm.

¹⁹ Voir https://www.washingtonpost.com/news/monkey-cage/wp/2018/07/06/china-africa-military-ties-have-deepened-here-are-4-things-to-know/?utm_term=.c5f70836c33a.

²⁰ Indonésie, Ministère de la planification du développement national/Agence nationale de planification du développement, “Indonesia South-South and triangular cooperation”. Disponible à l’adresse <https://www.cbd.int/financial/southsouth/Indonesia-south.pdf>.

Le Plan d'action national vise à atténuer l'extrémisme violent en respectant les principes des droits humains, de l'autonomisation des jeunes, de la résilience des communautés, de l'autonomisation des femmes et de l'intégration des questions de genre, de la bonne gouvernance et de l'État de droit, entre autres. À cet égard, l'Agence indonésienne de lutte contre le terrorisme a lancé plusieurs programmes :

- Un centre des médias pour la paix et une agence nationale de lutte contre le terrorisme, afin de renforcer la campagne nationale de contre-discours et la contre-propagande face aux discours terroristes par la diffusion de messages positifs et de paix sur des plateformes en ligne et hors ligne;
- Les jeunes ambassadeurs de la paix, promouvant la résilience des jeunes contre la propagande terroriste;
- Un groupe de travail pour chefs religieux, qui diffuse des messages pacifiques sur la modération religieuse;
- Un forum de coordination de la prévention du terrorisme au niveau provincial, destiné à prévenir le terrorisme dans la société en impliquant divers dirigeants régionaux, chefs religieux, universitaires, femmes dirigeantes, organisations de la société civile et gouvernements locaux;
- Un centre de déradicalisation à Sentul, Bogor, appelé à devenir un centre d'excellence pour les programmes de déradicalisation;
- Des programmes de déradicalisation adaptés pour les prisons et au sein de la société; et
- Le Pôle de connaissance indonésien sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent (I-Khub), application Web visant à améliorer la coordination, la collaboration et la coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent entre le gouvernement, les organisations de la société civile et les partenaires de développement.

Encadré 9

Centre de Jakarta pour la coopération en matière d'application des lois

En 2004, l'Indonésie et l'Australie ont créé, dans le cadre d'un accord de coopération bilatérale, le Centre de Jakarta pour la coopération en matière d'application des lois. Basé à Semarang, celui-ci est devenu un centre d'excellence pour le renforcement des moyens permettant d'appliquer la loi. Il bénéficie de l'appui de gouvernements partenaires et d'organismes internationaux chargés de l'application de la loi, comme INTERPOL et l'Association des chefs de police des États membres de l'ASEAN. Le centre est notamment chargé :

- D'organiser des formations pour plus de 1 000 agents chaque année, en mettant l'accent sur les connaissances et les compétences liées à la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale;
- De proposer un éventail de formations avancées et essentielles pour combattre le terrorisme et d'autres formes de criminalité transnationale en Indonésie, dans la région Asie-Pacifique et dans d'autres organismes d'application des lois dans le monde, contribuant ainsi à la stabilité mondiale;
- De favoriser un environnement propice à un dialogue et une coopération durables entre le personnel concerné des différents pays de la région.

2.3. Asie centrale : expériences en matière de poursuites, de réadaptation et de réintégration

Afin de renforcer les tentatives nationales et régionales de lutte contre le terrorisme, en 2020, le Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (Bureau de lutte contre le terrorisme) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance ont coordonné les efforts de plus de 15 entités des Nations Unies pour mettre au point un cadre global destiné à répondre aux besoins urgents des États membres, en aidant leurs ressortissants qui sont rentrés ou restés dans les camps du nord-est de la République arabe syrienne et de l'Iraq et qui peuvent avoir des liens présumés ou réels ou des liens familiaux avec des groupes terroristes désignés. Le cadre repose sur les principes fondamentaux en matière de protection, de rapatriement, de poursuites, de réadaptation et de réintégration des femmes et des enfants ayant des liens avec des groupes terroristes inscrits sur les listes de l'ONU, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité et aux Principes directeurs relatifs aux combattants terroristes étrangers.

Trois pays d'Asie centrale (Kazakhstan, Ouzbékistan et Tadjikistan) ont été parmi les premiers à rapatrier leurs ressortissants, remplissant ainsi leurs obligations internationales et tirant des enseignements précieux qui peuvent être utiles à d'autres États membres ayant rapatrié leurs ressortissants, ou pour gérer la situation des individus qui sont rentrés d'eux-mêmes.

2.4. Philippines : élaborer un plan d'action national pour prévenir et combattre l'extrémisme violent

En 2019, le Gouvernement philippin a élaboré et adopté avec succès un Plan d'action national pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent. Cette stratégie nationale complète, harmonisée et synchronisée s'attache à traiter les facteurs politiques, économiques, culturels, psychosociaux et religieux de la radicalisation, y compris les stratégies de suivi.

Le Plan d'action national se concentre sur six secteurs reconnus comme étant vulnérables à l'extrémisme violent, à savoir la communauté; les personnes privées de liberté dans des affaires en cours liées au terrorisme et les délinquants extrémistes violents dans les prisons; les chefs religieux; les établissements d'enseignement; les utilisateurs de médias sociaux; et les travailleurs philippins expatriés et les érudits religieux. La stratégie suit une approche « à l'échelle de la nation » au moyen de la convergence des acteurs concernés du Gouvernement et du secteur privé.

Afin d'être inclusif et participatif, le Plan d'action national a fait l'objet de plusieurs recherches intensives, d'ateliers et de consultations avec des experts locaux et internationaux, des agences gouvernementales concernées, des organisations non gouvernementales (ONG), des universitaires et des chefs religieux et traditionnels aux niveaux national et régional.

En outre, un groupe de travail technique multipartite a été créé pour s'assurer que le Plan d'action national proposé était complet, exhaustif, sensible aux questions de genre et étroitement guidé par les normes et conventions internationales, en particulier la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies (2006), le Plan d'action du Secrétaire général pour la prévention de l'extrémisme violent²¹, la Déclaration de Manille contre la montée de la radicalisation et de l'extrémisme violent aux niveaux national et régional, adoptée par l'ASEAN en 2017, la Politique de sécurité nationale (2017-2022) et la Stratégie de sécurité nationale de 2018, qui soulignent toutes deux la nécessité de s'attaquer au processus de radicalisation et de prévenir le recrutement au moyen d'une approche efficace à l'échelle de l'ensemble de l'administration.

Pour faire preuve de résilience face à cette menace, le Gouvernement, par le biais du Secrétariat du Conseil national de sécurité et avec le soutien de la branche philippine du PNUD, s'est lancé dans une entreprise fondée sur des preuves sous la forme d'une étude de recherche visant à analyser l'évolution du contexte sécuritaire de l'extrémisme violent aux Philippines dans le cadre de la pandémie de COVID-19. L'objectif est de produire des idées politiques qui pourront servir de base pour affiner la définition des priorités et l'orientation des programmes, projets et activités spécifiques du Plan d'action national.

2.5. Singapour : faire participer les jeunes dans le cadre d'une approche « mobilisant l'ensemble de la société »

À la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, tenue à Buenos Aires en mars 2019, le Ministre d'État, Ministre des affaires étrangères et Ministre du développement social et familial de Singapour a dévoilé la vision singapourienne de la coopération Sud-Sud, précisant que son pays en avait directement bénéficié en tant que jeune nation en développement en 1965. La diversité des activités de développement et de coopération a permis au pays de suivre sa propre trajectoire de développement. Singapour est maintenant prête à partager son expérience avec les pays partenaires. Malgré son PIB par habitant élevé, elle figure dans ce recueil car elle est très active dans le domaine de la coopération Sud-Sud et peut être un partenaire dans le cadre de la coopération triangulaire.

²¹ A/70/674.



Photo : MFA.SG

L'indice mondial du terrorisme 2019 classe Singapour parmi les pays les moins touchés par le terrorisme, mais celui-ci demeure néanmoins une menace pour le pays. Dans ce contexte et considérant qu'une société solidaire peut contribuer à la lutte contre le terrorisme et à la prévention de l'extrémisme violent, le Gouvernement singapourien a adopté une approche globale et intégrée de lutte contre le terrorisme qui comprend l'engagement auprès des parties prenantes non gouvernementales à différents niveaux, la collaboration avec les dirigeants communautaires et les organisations religieuses pour prévenir les attaques terroristes et y répondre, et l'identification des premiers signes de radicalisation.

Singapour a adopté une stratégie antiterroriste holistique, à plusieurs niveaux et à l'échelle nationale, qui repose sur trois piliers : 1) prévention; 2) protection et préparation; et 3) riposte et relèvement. Ces trois piliers sont soutenus par la réponse communautaire du pays, par le biais de l'initiative SGSecure, qui vise à donner à la communauté les moyens de « rester en alerte, rester unie et rester forte » face à la menace terroriste. Plus qu'une campagne de sensibilisation, SGSecure appelle tous les Singapouriens à se montrer vigilants face à toute éventuelle attaque terroriste et à se préparer à répondre de manière appropriée aux menaces potentielles. L'initiative permet également aux autorités d'agir en cas d'alerte précoce pour atténuer la radicalisation et prévenir les attaques terroristes. Le pilier Prévention, qui se concentre sur la lutte contre l'idéologie extrémiste violente et les causes profondes du terrorisme, pourrait constituer un domaine d'apprentissage mutuel avec des pays confrontés à des défis similaires. La stratégie de lutte contre

“ Au fur et à mesure que nous affinons et adaptons notre approche de lutte contre le terrorisme, en tenant compte de l'évolution du contexte mondial, nous continuerons de partager notre expérience et d'apprendre des autres²². ”

**Sam Tan,
Ministre d'État singapourien (2021)**

²² Déclaration faite par Singapour pendant le dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste, à la quarante-sixième session du Conseil des droits de l'homme, le 4 mars 2021. Disponible à l'adresse <https://www.mfa.gov.sg/Overseas-Mission/Geneva/Speeches-and-Statements-Permanent-Mission-to-the-UN/2021/03/Statement-SR-on-Promotion-and-Protection-of-HR-4-March-2021>.

le terrorisme de Singapour s'appuie également sur la promulgation de lois, dont la loi sur le terrorisme, et sur une idéologie de lutte contre le terrorisme, la réadaptation et la participation de la communauté.

Singapour considère que les liens communautaires et familiaux comptent énormément pour renforcer la résilience face à la propagation de l'idéologie extrémiste, et que les organisations non gouvernementales peuvent jouer un rôle crucial. À cet égard, le Religious Rehabilitation Group, organisation non gouvernementale basée à Singapour et fondée en 2003, est un groupe d'érudits et d'enseignants islamiques bénévoles qui joue un grand rôle dans la lutte contre l'idéologie extrémiste au sein des populations locales.

En septembre 2019, ce groupe a lancé son troisième programme de sensibilisation à l'intention des jeunes, qui offre des conseils en matière de connaissances religieuses par la contextualisation des pensées et pratiques islamiques, et qui est adapté à une société multiraciale et multireligieuse. Le programme se concentre sur les jeunes, car ceux-ci peuvent se montrer particulièrement vulnérables aux messages extrémistes et à l'idéologie radicale, encore plus pendant la pandémie de COVID-19, qui a vu une hausse du temps passé en ligne. D'autres organisations communautaires et écoles se sont également mobilisées pour faire face aux menaces du terrorisme et de la radicalisation. Le Conseil religieux islamique de Singapour a organisé un forum en septembre 2019 afin de faire connaître le rôle des jeunes dans la promotion de la résilience sociale.

Encadré 10

International Centre for Political Violence and Terrorism Research

Situé au sein de l'École des hautes études internationales S. Rajaratnam de l'Université technologique de Nanyang, à Singapour, l'International Centre for Political Violence and Terrorism Research est un centre spécialisé qui collabore avec des universitaires et des érudits religieux d'Asie, du Moyen-Orient, d'Afrique, d'Europe et d'Amérique du Nord. Il a pour objectif d'intégrer la recherche académique aux connaissances pratiques afin de mieux comprendre les menaces liées à la violence et au terrorisme à motivation politique.

2.6. Pakistan : réadaptation et réinsertion dans la vallée de Swat

En 2009, le Gouvernement pakistanais, en partenariat avec la fondation Hum Pakistani et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, a fondé le centre de réadaptation Sabawoon. Le centre, situé dans la vallée de Swat, a pour mission de déradicaliser les jeunes extrémistes violents et d'encourager un nouveau départ pour les enfants et les adolescents de moins de 17 ans qui ont été recrutés par le Tehrik-e-Taliban Pakistan pour des activités terroristes de première ligne, comme des attentats-suicides. Le centre offre aux enfants et adolescents un traitement psychologique, une éducation et une formation professionnelle.

Le centre se concentre en outre sur la réadaptation et la réinsertion. Chaque victime est traitée selon une approche de réadaptation qui lui est propre, afin de lui donner la possibilité de trouver un rôle productif au sein de sa communauté. Le programme peut durer de six mois à deux ans.



Photo : Associated Press



2.7. Opération Sunbird : renforcer les compétences des forces policières des pays de l'ASEAN pour lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée

La Déclaration de l'ASEAN sur la criminalité transnationale, adoptée en 1997, a été le premier instrument à souligner la nécessité d'une coopération en matière de lutte contre le terrorisme dans la région. Plusieurs autres déclarations ont suivi. Elle représente un cadre important pour la coopération à l'intérieur et au-delà de la région. Conçue par INTERPOL et mise en œuvre de 2017 à 2021, l'opération Sunbird visait à renforcer les compétences des policiers et des policières des pays de l'ASEAN (Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande et Viet Nam) et à améliorer la coopération entre les organes chargés d'appliquer la loi sur le terrain. Elle a permis de renforcer la capacité des agents de première ligne à faire face à l'évolution des menaces liées au terrorisme et à partager l'information afin de mieux identifier et empêcher les déplacements de personnes soupçonnées d'être des combattants terroristes étrangers, en effectuant des contrôles en temps réel efficaces des documents de voyage des passagers.

L'opération s'appuyait sur des partenariats antérieurs entre le Canada et INTERPOL axés sur le renforcement des capacités et la formation, la collecte de renseignements et l'analyse criminelle en Asie du Sud-Est.

2.8. Stratégie de lutte contre le terrorisme en Asie centrale : Plan d'action conjoint

L'Asie centrale est confrontée à plusieurs défis et menaces de sécurité émanant du terrorisme et de l'extrémisme violent, ainsi qu'au phénomène des combattants terroristes étrangers qui rentrent dans leur pays ou se réinstallent dans des pays tiers, à l'instabilité politique et économique, aux conflits en cours dans les États voisins, au trafic d'armes illicites, et aux flux financiers illicites liés à la migration de main-d'œuvre à grande échelle. Par conséquent, la prévention du terrorisme en Asie centrale est devenue essentielle pour protéger le bien-être et la sécurité des populations tout en veillant à la stabilité nationale et régionale.

“ Nous, les États Membres de l’Organisation des Nations Unies situés en Asie centrale, [...] réaffirmant notre détermination à condamner les actes terroristes, quels qu’en soient les auteurs, où qu’ils soient commis et quels qu’en soient les objectifs, et à prendre les mesures nécessaires pour prévenir et combattre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations [...], adoptons le présent Plan d’action conjoint, qui constitue un cadre global, intégré et opérationnel pour nos efforts de lutte contre le terrorisme et pour le renforcement de la coopération et de la coordination avec les organisations régionales et internationales et les donateurs en Asie centrale²³. ”

Plan d’action conjoint pour l’application de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies en Asie centrale, novembre 2011

Le Plan d’action conjoint pour l’application de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies en Asie centrale, soutenu par un partenariat international, est la première stratégie régionale conçue pour faire face à la menace terroriste au moyen d’une approche régionale commune fondée sur la Stratégie. Il reflète les quatre piliers de cette dernière, en tenant compte des défis et des tendances de la région. Il a été adopté par le Kazakhstan, le Kirghizistan, l’Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan à Achgabat en novembre 2011.

Les pays de la région collaborent de manière intégrée, à travers le processus d’Achgabat et avec l’appui de l’Organisation des Nations Unies, pour soutenir la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale et du Plan d’action conjoint dans le cadre de la nouvelle phase de l’initiative régionale. Le Plan d’action conjoint leur donne une occasion unique de coordonner leurs efforts et de mettre en œuvre diverses initiatives d’organismes nationaux, régionaux et internationaux engagés dans la lutte contre le terrorisme.

Si la responsabilité première de la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale et de son Plan d’action conjoint incombe aux États d’Asie centrale, les partenaires bilatéraux continueront

d’y apporter leur soutien. Depuis 2010, le Bureau de lutte contre le terrorisme et le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, à travers le projet intitulé « Vers une mise en œuvre globale de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies en Asie centrale », soutiennent les pays de la région dans l’élaboration, l’adoption et la mise en œuvre de la Stratégie et de son Plan d’action conjoint. L’ONU a organisé des tables rondes, ateliers, formations et instances de dialogue impliquant des fonctionnaires, des ONG et le secteur privé en vue de recenser les besoins et d’aider les pays d’Asie centrale à appliquer les normes universelles dans leurs initiatives de lutte contre le terrorisme, directement ou par la promotion de réseaux de coopération.

Parmi les sujets les plus pertinents figurent la sécurité et la gestion des frontières, la lutte contre le financement du terrorisme et l’utilisation d’Internet à des fins terroristes, la protection des droits humains et le respect de l’état de droit. Une aide supplémentaire a été apportée à l’élaboration de stratégies et plans d’action nationaux de lutte contre le terrorisme et de prévention de l’extrémisme violent, ainsi qu’à la résolution des problèmes émergents liés à la réadaptation et à la réinsertion des combattants terroristes étrangers en Asie centrale.

Depuis l’adoption du Plan d’action conjoint, il apparaît de plus en plus clairement que les mesures prises pour lutter contre le terrorisme et prévenir l’extrémisme violent doivent être coordonnées, tout en assurant le respect et la protection des droits et des libertés des citoyens. Les gouvernements d’Asie centrale, ainsi que leurs partenaires internationaux et régionaux, ont décidé de veiller à ce que les mesures qu’ils prennent pour lutter contre le terrorisme soient conformes aux obligations qui leur incombent au titre des normes et du droit international des droits de l’homme, et à ce que les solutions passent par la compréhension des aspects juridiques et techniques internationaux, ainsi que des questions relatives aux droits humains.

²³ Voir <https://unrcca.unmissions.org/joint-plan-action>.

Dans l'ensemble, étant donné la nécessité de favoriser une approche régionale intégrée et stratégique pour prévenir les conflits et lutter contre le terrorisme dans la région de manière efficace, le Plan d'action conjoint est devenu, depuis son adoption, le document de référence façonnant la réflexion et la planification stratégiques des organisations régionales actives en Asie centrale. Compte tenu de son succès, les États Membres ont exprimé leur volonté de mettre à jour le document, en tenant compte des nouvelles difficultés et tendances internationales, régionales et nationales, ainsi que des enseignements tirés.

Encadré 11

Cadre régional de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent – Asie

- Déclaration de l'ASEAN sur la criminalité transnationale, 1997
- Déclaration de l'ASEAN concernant une action conjointe contre le terrorisme, 2001
- Déclaration sur le terrorisme, adoptée au huitième Sommet des pays de l'ASEAN, 2002
- Déclaration commune sur la coopération pour lutter contre le terrorisme, adoptée à la quatorzième réunion ministérielle entre l'ASEAN et l'Union européenne, 2003
- Plan d'action conjoint pour l'application de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies en Asie centrale, 2011

3. Initiatives de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent en Amérique latine et dans les Caraïbes

La région Amérique latine et Caraïbes est considérée comme la moins touchée par le terrorisme. Cependant, on y constate une augmentation progressive du nombre d'activités terroristes, notamment à la Trinité-et-Tobago, qui est devenue l'objet de toutes les attentions en raison du taux alarmant de recrutement de jeunes dans les rangs de Daech²⁴. En outre, les pays de la région ont considérablement souffert d'autres formes de violence et de criminalité organisée, où le lien entre criminalité et terrorisme suscite une inquiétude croissante.

Bien qu'il n'y ait aucune preuve de l'existence de cellules terroristes islamistes opérationnelles dans la région, il est à craindre que des groupes localisés de partisans idéologiques n'apportent un soutien logistique et financier à des groupes terroristes dans d'autres régions. Par exemple, le Hezbollah est soupçonné d'être présent depuis longtemps dans la zone des trois frontières entre le Brésil, l'Argentine et le Paraguay. Le cadre relativement solide de coopération Sud-Sud dans la région pourrait stimuler la coopération dans la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent. En outre, les pays de la région jouent un rôle de premier plan dans la mobilisation en faveur des accords internationaux et de la coopération pour la lutte contre le terrorisme.

3.1. Argentine : promouvoir l'engagement régional envers la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

L'Argentine a toujours été un fervent défenseur de la coopération Sud-Sud. Elle a accueilli deux conférences de haut niveau des Nations Unies à ce sujet : la première en 1978, qui a abouti au Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement, et la deuxième en 2019, qui a permis de mieux faire comprendre la coopération Sud-Sud et triangulaire dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le 19 juillet 2019, l'Argentine a accueilli la deuxième Conférence ministérielle continentale sur la lutte contre le terrorisme, dans le prolongement de celle tenue à Washington en décembre 2018. La conférence a marqué le vingt-cinquième anniversaire de l'attentat contre l'Association mutuelle israélite argentine. Elle a abouti à un communiqué commun, dans lequel les pays participants ont reconnu la nécessité d'accroître la

²⁴ Global Terrorism Index 2020. Disponible à l'adresse <https://www.visionofhumanity.org/wp-content/uploads/2020/11/GTI-2020-web-1.pdf>.

coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme et son financement²⁵. En outre, les participants ont souligné notamment que « la coopération bilatérale, régionale et internationale était essentielle pour empêcher que le continent soit exploité pour des activités opérationnelles, logistiques et de collecte de fonds visant à soutenir le terrorisme et d'autres activités criminelles connexes²⁶ ».

L'Argentine estime que la coopération dans le cadre des instances multilatérales est essentielle pour faire face au terrorisme. À la conférence susmentionnée, le Mécanisme régional de sécurité entre l'Argentine, le Brésil, les États-Unis d'Amérique et le Paraguay a été créé pour favoriser la coordination diplomatique et politique des mesures de leurs différents organismes pour répondre aux questions de sécurité, y compris le terrorisme, le trafic de drogues et autres formes de criminalité transnationale organisée.

En plus de faire partie du Groupe d'action financière (GAFI), l'Argentine est un membre fondateur du Groupe d'action financière d'Amérique latine (GAFILAT) [auparavant nommé Groupe d'action financière d'Amérique du Sud (GAFISUD)], qui regroupe 17 pays de la région, ainsi que des États et organisations d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie ayant le statut d'observateur. L'objectif de cet organisme est d'élaborer et de promouvoir des politiques aux niveaux national et international pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Le rôle de premier plan de l'Argentine en matière de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent va bien au-delà de l'organisation et de l'accueil de conférences internationales. Présidente du Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) de l'Organisation des États américains (OEA) en 2018-2019, l'Argentine a encouragé les pays qui ne l'avaient pas encore fait à ratifier la Convention interaméricaine contre le terrorisme. Le pays a également participé au Forum spécialisé sur la lutte contre le terrorisme dans le cadre de la Réunion des ministres de l'intérieur et de la sécurité du MERCOSUR, le marché commun d'Amérique du Sud, et assuré la présidence du Groupe Egmont²⁷ aux fins de l'échange d'informations, de connaissances et de technologies en vue de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

3.2. Brésil : accueillir de grandes manifestations sportives en toute sécurité

Le Brésil n'a pas connu d'attaques terroristes majeures, même s'il a souvent accueilli des manifestations internationales de grande ampleur. La police fédérale brésilienne, qui relève du Ministère de la justice, et l'Agence brésilienne de renseignement sont les principaux organismes de lutte contre le terrorisme du pays et ont participé activement à la coopération internationale dans le cadre du plan de sécurité pour l'organisation de la Coupe du monde de la FIFA de 2014 et des Jeux olympiques et paralympiques de 2016.

En 2016, le Brésil a adopté une législation antiterroriste spécifique, qui a servi au lancement de l'« opération hashtag » destinée à démanteler une cellule présumée de Daech à la veille des Jeux olympiques de Rio de Janeiro. Cette opération a bénéficié de la coopération étroite entre les forces nationales de sécurité et les services de renseignement internationaux. Le Brésil participe aux forums régionaux de lutte contre le terrorisme, notamment au Comité interaméricain contre le terrorisme de l'Organisation des États américains, au groupe de travail conjoint du groupe BRICS sur la lutte contre le terrorisme, et aux groupes de travail du MERCOSUR sur le terrorisme et les flux financiers.

Dans le cadre de la planification de la sécurité pour les Jeux olympiques de 2016, le Ministère de la justice a coordonné une série d'activités comprenant une coopération internationale avec les forces de police de différents pays, ainsi que des cours et programmes visant à envoyer des observateurs des forces de sécurité publique à de grandes manifestations sportives avant les Jeux. Dans ce cadre, le Centre de coopération policière internationale et le Centre intégré de lutte contre le terrorisme ont collaboré avec des policiers de pays voisins.

²⁵ L'Argentine, les Bahamas, le Brésil, le Canada, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, El Salvador, l'Équateur, les États-Unis d'Amérique, le Guatemala, le Honduras, la Jamaïque, le Panama, le Paraguay et le Pérou ont participé à la Conférence. Le Mexique, l'Uruguay et le Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) de l'Organisation des États américains y ont assisté en tant qu'observateurs.

²⁶ Voir <https://2017-2021.state.gov/joint-communique-second-hemispheric-ministerial-conference-on-the-fight-against-terrorism/index.html>.

²⁷ Le groupe Egmont est un réseau international de cellules de renseignement financier.



3.3. Colombie : partager les expériences acquises dans la lutte contre la criminalité transnationale et le cyberterrorisme

La Colombie est actuellement l'un des pays de la région les plus engagés dans la coopération Sud-Sud, après le Brésil, le Mexique et l'Argentine. Le Gouvernement colombien s'est positionné comme un promoteur modèle de bonnes pratiques dans divers domaines, dont la sécurité publique.

En 2012, le Gouvernement colombien, par l'intermédiaire du Ministère de la défense nationale et du Ministère des affaires étrangères, et en partenariat avec la police nationale, a lancé la Stratégie de coopération internationale en matière de sécurité globale, dans le but de maximiser l'efficacité de la lutte contre la criminalité transnationale organisée, en réponse aux demandes de coopération dans le domaine de la sécurité émanant de pays partenaires d'Amérique centrale et des Caraïbes, ainsi que d'autres régions, comme l'Afrique et l'Asie.

En 2018, des responsables de haut niveau du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de l'Égypte, du Ghana, de la Guinée-Bissau, du Libéria, de Maurice, du Maroc et des Seychelles ont participé au cinquième Séminaire international sur la coopération Colombie-Afrique dans le domaine de la sécurité, tenu à Bogota. Le séminaire comprenait des ateliers thématiques destinés à évaluer les domaines d'intérêt commun, notamment dans le domaine de la cybercriminalité. Les délégués ont manifesté leur intérêt pour le Centre C4 (commandement, contrôle, communications et cadre informatique) colombien, qui est devenu une référence régionale en Amérique latine pour lutter contre la cybercriminalité, y compris celle liée à la propagande terroriste et au recrutement de terroristes.

3.4. Stratégie antiterroriste de la CARICOM : élaborer des solutions innovantes dans la région

Les États de la CARICOM sont de plus en plus préoccupés par le terrorisme et l'extrémisme violent, notamment par les combattants terroristes étrangers rapatriés, les sympathisants terroristes radicalisés et la montée de la propagande terroriste en ligne. De surcroît, la région est confrontée au défi que pose l'évolution des relations entre, d'une part, le crime organisé et les gangs violents et, d'autre part, les groupes terroristes et les

individus radicalisés. Pour aborder collectivement ces questions, les chefs de gouvernement de la CARICOM se sont réunis à Port-au-Prince, en février 2018, à l'occasion de la vingt-neuvième réunion intersessions de la Communauté, pour finaliser, avec le soutien du Bureau de lutte contre le terrorisme, et adopter la stratégie régionale de lutte contre le terrorisme, dont l'objectif est de réduire le risque de terrorisme et d'extrémisme violent qui y est associé, ainsi que de renforcer la résilience à l'idéologie extrémiste, pour une Communauté des Caraïbes libre et sûre.

Au titre de cette stratégie, les États membres doivent élaborer une législation sur le système d'informations anticipées sur les marchandises (SIAM) et le système de renseignements préalables concernant les voyageurs, afin de soutenir les efforts de lutte contre le terrorisme et de mettre en commun les informations d'une manière plus cohérente et systématique.

L'Organisme d'exécution des mesures de sécurité et de lutte contre la criminalité de la CARICOM a été créé en 2006 à Bird Rock (Saint-Kitts-et-Nevis), en tant qu'organe d'exécution de la structure régionale chargé de gérer le programme d'action de la CARICOM en matière de criminalité et de sécurité. Dans le cadre de la Stratégie de lutte contre le terrorisme, cet organisme dirige la mise sur pied d'un groupe de travail intrarégional composé d'experts pour favoriser le partage de connaissances et le dialogue politique afin de développer des solutions régionales innovantes.

Encadré 12

Cadre régional de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent – Amérique latine et Caraïbes

- Convention interaméricaine contre le terrorisme, 2002
- CARICOM 2018 – Stratégie de lutte contre le terrorisme
- Organisation des États américains – Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE)
- Groupe d'action financière d'Amérique latine
- Groupe d'action financière des Caraïbes
- MERCOSUR – Forum spécialisé sur le terrorisme
- Système d'intégration de l'Amérique centrale
- Groupe 3+1 sur la sécurité de la zone des trois frontières
- Groupe de Contadora

4. Initiatives de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

Les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ont été fortement touchés par le terrorisme et l'extrémisme violent, en particulier après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis d'Amérique. À cet égard, il est essentiel de comprendre la réalité locale des menaces et des défis qui pèsent sur la région afin de gérer la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent de manière durable et efficace.

Face à la propagation du terrorisme et de l'extrémisme violent, les États Membres de la région ont mis sur pied des moyens innovants de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, notamment en adoptant divers instruments qui, selon eux, pourraient encourager des initiatives similaires. Parmi ceux-ci, il convient de souligner la stratégie arabe de lutte contre le terrorisme, approuvée par le Conseil des ministres de l'intérieur des pays arabes en janvier 1997. Cette stratégie comporte un engagement à accroître l'échange de renseignements, à renforcer le contrôle des frontières et à limiter les collectes de fonds susceptibles de finir entre les mains de groupes terroristes²⁸.

²⁸ "Arab terror efforts: Assessing Arab League initiative", The Washington Institute for Near East Policy, 13 janvier 1998. Disponible à l'adresse www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/arab-anti-terror-efforts-assessing-arab-league-initiative.

La détermination des pays du Moyen-Orient et d’Afrique du Nord dans la lutte contre le terrorisme semble porter ses fruits, car depuis 2016, les décès dus au terrorisme dans la région auraient diminué de 87 %²⁹.

4.1. Jordanie : le Processus d’Aqqaba et le Message d’Amman pour la diversité

La Jordanie a toujours eu recours à la coopération internationale, soit avec des pays donateurs soit au moyen de la coopération Sud-Sud entre les pays de la région, pour traiter les questions de lutte contre le terrorisme et de prévention de l’extrémisme violent.

La Jordanie a mis en place des moyens innovants pour promouvoir la coopération Sud-Sud dans la lutte contre le terrorisme et la prévention de l’extrémisme violent. L’une des principales innovations est le Processus d’Aqqaba, série de réunions internationales lancées par S. M. le Roi Abdullah II en 2015 pour renforcer la coopération et la coordination en matière de sécurité et dans le domaine militaire, ainsi que l’échange d’expertise entre les partenaires régionaux et internationaux afin de lutter contre le terrorisme et l’extrémisme violent de manière intégrée. En raison de la nature internationale du Processus, des réunions ont également eu lieu en Albanie, aux États-Unis d’Amérique, au Kenya, au Nigéria, aux Pays-Bas et à Singapour. L’engagement personnel du Roi Abdullah permet au Processus d’Aqqaba de réunir les principales parties prenantes afin de débattre de questions stratégiques et de renforcer la collaboration internationale.

Le Message d’Amman, qui a d’abord pris la forme d’une déclaration détaillée publiée en novembre 2004 par le Roi Abdullah, marque un tournant dans ce processus. La déclaration répond à trois questions : 1) Qui est musulman ? 2) Est-il permis de déclarer quelqu’un apostat (takfir) ? et 3) Qui a le droit de traiter les questions relatives aux fatwas ? Le Message cherche à véhiculer les valeurs islamiques de tolérance, de modération et de dialogue, en présentant un discours religieux et politique qui favorise le dialogue pacifique et la tolérance religieuse³⁰. En 2005, deux cents des plus grands théologiens islamiques du monde, originaires de 50 pays, se sont rassemblés lors d’une conférence islamique internationale à Amman pour réfléchir à ce que l’on appelle aujourd’hui les « trois points du Message d’Amman »³¹. L’initiative du Message d’Amman est devenue un point de référence pour d’autres dirigeants de la région.

4.2. Maroc : la centralité de la coopération Sud-Sud dans le cadre de la politique étrangère

Le Royaume du Maroc collabore avec des pays du Nord et du Sud pour lutter contre le terrorisme et prévenir l’extrémisme violent. Depuis la fin des années 1990, il promeut un Islam modéré afin de repousser le radicalisme sur son territoire et à l’étranger. Le pays a investi dans des initiatives de coopération Sud-Sud pour combattre les discours extrémistes tout en dispensant une formation aux chefs religieux, en particulier aux femmes, de différents pays au sein de l’Institut Mohammed VI de formation des Imams Mochidines et Mochidates. L’Institut, situé à Rabat, s’attache à combattre les discours extrémistes. Sa stratégie préventive a permis de réduire le terrorisme et l’extrémisme violent, ainsi que de démanteler au plus tôt des cellules terroristes.

²⁹ Global Terrorism Index 2020.

³⁰ “The Amman Message: how Jordan understands Islam”, texte de la déclaration du Roi Abdullah II, novembre 2004, Camel’s Nose. Disponible à l’adresse <https://camelsnose.wordpress.com/2004/01/26/the-amman-message-how-jordan-understands-islam-text-of-remarks-by-king-abdullah-ii-november-2004/>.

³¹ “The Three Points of the Amman Message v.1”. Disponible à l’adresse <https://ammanmessage.com/the-three-points-of-the-amman-message-v-1/>.

Encadré 13

Coopération Sud-Sud au Maroc : le rôle de l'Agence marocaine pour la coopération internationale

Aux côtés du Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale, l'Agence marocaine pour la coopération internationale, créée en 1986, est le principal organe de coordination chargé de renforcer la coopération internationale du Maroc. Elle est le principal organisme chargé d'appliquer la politique marocaine de coopération Sud-Sud, en mettant à profit son savoir-faire et son expertise dans plusieurs domaines à l'appui des pays en développement, essentiellement en Afrique.

En 2003, le Maroc a accueilli à Marrakech une conférence de haut niveau sur la coopération Sud-Sud au cours de laquelle les pays participants ont réaffirmé « la volonté et le potentiel de faire évoluer la coopération Sud-Sud au sein et au-delà des frontières régionales et sous-régionales ».

Pour devenir imam (chef religieux), il faut désormais des compétences différentes qu'auparavant. Avec un accès accru à l'information, le niveau de sensibilisation et d'éducation a généralement augmenté, de sorte que les imams font face à des questions complexes et incertitudes, dans les zones urbaines comme rurales. Après les attentats terroristes perpétrés à Casablanca le 16 mai 2003, le Maroc a promulgué la loi n° 03.03, qui est une stratégie globale de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent visant à renforcer les codes existants en matière pénale. La loi a instauré une nouvelle ère de réforme religieuse basée sur un Islam modéré afin de protéger les Marocains du terrorisme et de la violence extrême³².

À cet égard, S. M. le Roi Mohammed VI a réorganisé le Conseil supérieur des Oulémas, qui a lancé en 2004 un programme éducatif destiné à former les imams et autres chefs religieux.

L'Institut Mohammed VI a accueilli des étudiants et étudiantes du Burkina Faso, de Côte d'Ivoire, du Gabon, de Guinée, du Mali, du Niger, du Nigéria, de République-Unie de Tanzanie, du Sénégal, de Sierra Leone, du Tchad et de Thaïlande. Outre la promotion d'un Islam modéré, le Maroc a entrepris plusieurs initiatives visant à lutter contre des problèmes de société considérés comme une source de déstabilisation, de radicalisation et d'extrémisme violent, comme la décision du Roi Mohammed VI, en 2005, de lancer l'Initiative nationale pour le développement humain afin de protéger les droits des femmes et de réduire la pauvreté.

Ces initiatives ont largement contribué à prévenir les attaques terroristes, faisant du pays l'un des modèles de stabilité politique de la région.

Encadré 14

Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO) : diffuser les valeurs de modération, de dialogue et de coexistence au service de la paix et de la prospérité

Créée en 1979 par l'Organisation de la coopération islamique, l'ICESCO, dont le siège se trouve à Rabat et qui compte 54 États membres, vise notamment à promouvoir le rôle de la culture en tant qu'élément fondamental du développement durable. À cet égard, elle investit dans des programmes et projets visant à contrer les pensées extrémistes, la violence et le terrorisme, à mettre sur pied des modèles innovants de gouvernance culturelle, à adopter des approches culturelles adéquates pour faire face aux répercussions des crises induites par la migration et l'exode de réfugiés des zones de conflit, de guerre et de pauvreté.

L'ICESCO s'est associée à la Rabita Mohammadia des Oulémas, organisation basée au Maroc, pour élaborer l'Encyclopédie sur la déconstruction du discours d'extrémisme afin de donner des conseils aux chefs religieux des États membres.

³² Benjamin Aziza, "Morocco's unique approach to countering violent extremism and terrorism", *Small Wars Journal*, 21 décembre 2018. Disponible à l'adresse <https://smallwarsjournal.com/jrnl/art/moroccos-unique-approach-countering-violent-extremism-and-terrorism>.

4.3. Égypte : renforcement des capacités des pays africains pour la reconstruction et le développement après les conflits

Sous les auspices de l'Union africaine, l'Égypte est devenue un modèle régional du renforcement des capacités pour la paix et le développement. Le Centre international du Caire pour le règlement des conflits et le maintien et la consolidation de la paix en est un exemple. Fondé en 1994 par le Ministère égyptien des affaires étrangères, il est un organisme public national spécialisé dans la formation, le renforcement des capacités et la recherche dans les domaines de la paix et de la sécurité en Afrique et au Moyen-Orient. Visant à renforcer les capacités et la résilience des communautés face aux défis liés à la paix et à la sécurité, il est un Centre d'excellence de l'Union africaine.

Le Centre accueille également le Secrétariat exécutif du Forum d'Assouan pour la paix et le développement durables, initiative menée par des pays africains et appuyée par des partenaires internationaux et régionaux, qui vise à promouvoir un vaste et ambitieux programme pour relever les défis de la paix, de la sécurité et du développement sur le continent africain. Le programme innovant du Centre pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme menant au terrorisme cherche à donner aux chefs religieux et communautaires locaux les moyens de contribuer à améliorer la résilience « communautaire » à la radicalisation et à l'extrémisme menant au terrorisme, et à élever des barrières « individuelles » à l'adhésion à des organisations terroristes. Le cours présente aux participants les connaissances et compétences qui leur permettront de promouvoir des discours de paix inclusifs basés sur la charia et les enseignements islamiques.

4.4. Arabie saoudite : pays d'accueil de centres d'excellence visant à promouvoir la recherche en matière de paix et de sécurité dans les pays arabes

Combattre l'idéologie extrémiste par la technologie et l'innovation (Etidal)

Le Centre mondial de lutte contre l'idéologie extrémiste (Etidal) a été créé au sommet de Riyad de 2017, à la suite d'un accord entre le Royaume d'Arabie saoudite et les États-Unis d'Amérique. Basé à Riyad, il compte sur une équipe de chercheurs multidisciplinaires qui, au moyen d'outils analytiques de données et de leurs connaissances géopolitiques, sociales et historiques, produisent des analyses approfondies et des aperçus concrets sur différents groupes extrémistes. Le Centre dispose d'un service dédié aux relations publiques, chargé de recevoir les délégations locales et internationales désireuses de s'inspirer de ses programmes et outils pour suivre, analyser et surveiller les contenus extrémistes sur les plateformes de médias sociaux, sensibiliser le public et proposer d'autres discours.

Le 1^{er} avril 2021, le Secrétaire général adjoint chargé du Bureau de lutte contre le terrorisme et le Secrétaire général du Centre mondial de lutte contre l'idéologie extrémiste, dans le cadre de l'effort du Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme visant à encourager la coopération internationale entre et parmi les centres d'excellence travaillant sur la prévention et la répression de l'extrémisme violent, ont signé un mémorandum d'accord pour renforcer la coopération dans la prévention et la répression de l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme. Le mémorandum d'accord a été considéré comme une démonstration de la volonté du Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme et du Centre mondial de lutte contre l'idéologie extrémiste d'unir leurs forces afin de soutenir les efforts de la communauté internationale pour lutter contre le fléau du terrorisme et prévenir la propagation des idéologies extrémistes³³.

³³ "UNCCT and Etidal to increase collaboration", communiqué de presse, 2 avril 2021. Disponible à l'adresse www.un.org/counterterrorism/sites/www.un.org.counterterrorism/files/20210401_uncct_etidal_press_release_final_2april.pdf.

L'Université arabe Nayef des sciences de la sécurité (NAUSS)

En 1978, une conférence de niveau ministériel a abouti à la création d'un centre arabe d'études et de formation en matière de sécurité, chargé d'entreprendre des études et des recherches sur la défense de la société contre le crime et de dispenser une formation aux acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. L'Université fonctionne sous l'égide du Conseil des ministres de l'intérieur des pays arabes.

Avec le soutien du Gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite, le campus de l'Université a été établi à Riyad en 1985. Depuis, l'Université travaille avec des chercheurs, universitaires et experts de divers pays arabes et du monde entier pour atteindre des objectifs stratégiques. Des études sont présentées au Conseil des ministres de l'intérieur des pays arabes dans les domaines des drogues, du terrorisme, de la sécurité environnementale et de la cybersécurité afin d'apporter une contribution utile à la coopération entre les pays arabes. Le 1^{er} octobre 2021, le Secrétaire général adjoint chargé du Bureau de lutte contre le terrorisme et le Président de l'Université ont signé un mémorandum d'accord afin de renforcer la coopération dans plusieurs domaines clés liés à la lutte contre le terrorisme et à la prévention de l'extrémisme violent³⁴.

Encadré 15

Le mécanisme « Reverse Linkage » de la Banque islamique de développement – Un arrangement triangulaire innovant

- Comptant 56 pays membres en Afrique, en Asie, en Europe, en Amérique latine et au Moyen-Orient, la Banque islamique de développement occupe une position unique dans la promotion de la coopération Sud-Sud;
- L'approche de la Banque en matière de coopération triangulaire, connue sous le nom de « Reverse Linkage », découle d'une longue expérience d'exécution de programmes de coopération technique entre les pays membres, qui a commencé au début des années 1980;
- La Banque a mis en place ce mécanisme de coopération technique pour que les pays membres et les communautés musulmanes des pays non membres puissent échanger leurs connaissances, expertise, technologie et ressources afin de renforcer leurs capacités et de concevoir des solutions pour leur développement autonome. À l'essai depuis 2012, le mécanisme « Reverse Linkage » montre des résultats prometteurs en ce qui concerne l'appropriation par les pays, grâce à une approche entre pairs.

4.5. Stratégie arabe pour la sécurité intellectuelle

Ces 20 dernières années, et plus particulièrement après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis d'Amérique, les États arabes ont connu une recrudescence des menaces de terrorisme et d'extrémisme violent. Grâce à sa collaboration avec l'Organisation des Nations Unies, la Ligue des États arabes est devenue un partenaire important dans la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies pour combattre ces menaces.

À la réunion du Conseil des ministres de l'intérieur des pays arabes, qui s'est tenue à Tunis en 2013, les ministres ont adopté, afin de lutter contre le terrorisme, la Stratégie arabe pour la sécurité intellectuelle, devenue la Stratégie arabe modifiée de lutte contre le terrorisme. Celle-ci repose sur plusieurs valeurs, notamment la promotion de la coopération entre les États sur la base des principes du droit international et des chartes et

“ La région arabe et ses habitants ont fait d'énormes sacrifices pour lutter contre le terrorisme – et en ont payé le prix fort. L'Organisation des Nations Unies renforce son appui aux États arabes dans cette lutte, notamment par un accord visant à élaborer une stratégie régionale arabe de lutte contre le terrorisme dans le droit fil de la stratégie des Nations Unies³⁵. ”

António Guterres,
Secrétaire général de l'ONU (2019)

³⁴ “UNCCT and NAUSS to increase collaboration on counter-terrorism capacity-building”, communiqué de presse, 1^{er} octobre 2021. Disponible à l'adresse <https://www.un.org/counterterrorism/press-releases>.

³⁵ Déclaration du Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, à l'occasion du Sommet de la Ligue des États arabes tenu à Tunis le 31 mars 2019. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse <https://news.un.org/fr/story/2019/03/1039941>.

traités internationaux, la lutte contre le terrorisme et l'éradication de ses causes, le maintien de la sécurité et de la stabilité dans les pays arabes et leur protection contre les terroristes, la présentation de la véritable image de l'Islam et de l'arabisme, la promotion et le renforcement de la coopération entre les États arabes en matière de lutte contre le terrorisme, et la consolidation de la coopération avec d'autres États et organisations internationales pour combattre le terrorisme.

Les États membres de la Ligue se sont engagés à formuler des politiques nationales appropriées, à favoriser la coopération dans le monde arabe et au niveau international, à améliorer les conditions sociales, à amener les institutions religieuses à présenter la véritable image de l'Islam, et à prendre des mesures pour réprimer et contrer le terrorisme, notamment en actualisant la législation.

La stratégie met également l'accent, entre autres, sur la coopération et la coordination à tous les niveaux, y compris pour l'échange d'informations sur les activités des groupes terroristes et de leurs dirigeants, ainsi que sur leurs zones de regroupement et sources de financement; la coopération interarabe et la coopération entre les États arabes et les autres pays du monde, en particulier dans la lutte internationale contre le terrorisme menée par les Nations Unies, en mettant en œuvre la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies; une véritable participation des États arabes aux conférences et instances internationales de lutte contre le terrorisme; et la participation à l'élaboration d'un code de conduite international sur la lutte contre le terrorisme.

Encadré 16

Cadre régional de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent – Moyen-Orient et Afrique du Nord

- Stratégie arabe de lutte contre le terrorisme, 1997
- Convention arabe relative à la répression du terrorisme, 1998
- Convention de l'Organisation de la Conférence islamique pour combattre le terrorisme international, 1999
- Stratégie arabe pour la sécurité intellectuelle, 2013

Encadré 17

Hedayah : renforcer le rôle des familles dans la prévention de la radicalisation et du recrutement

- Hedayah est un centre d'excellence international pour la lutte contre l'extrémisme violent. Basé à Abou Dhabi, il est neutre, apolitique et non idéologique. En décembre 2019, le Bureau de lutte contre le terrorisme et Hedayah ont signé un mémorandum d'accord pour renforcer leur coopération;
- Compte tenu du rôle essentiel que jouent les familles dans le soutien au désengagement, à la réadaptation et à la réinsertion de ceux qui ont été radicalisés et/ou recrutés dans l'extrémisme violent, Hedayah, en collaboration avec le Forum mondial de lutte contre le terrorisme, a mis en place un programme international visant à recenser les enseignements et les bonnes pratiques quant aux rôles des familles dans la reconnaissance et la prévention de la radicalisation et du recrutement d'extrémistes violents, et, le cas échéant, dans l'intervention qui y fait suite;
- Un atelier visant à identifier et à systématiser des approches programmatiques pour responsabiliser les membres des familles et créer des ressources pour les praticiens a été tenu en 2016. Le programme connexe a été mis en œuvre en Indonésie, avec le soutien du Gouvernement japonais, et au Nigéria, avec le soutien du Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Encadré 18

Silatech – Organisation non gouvernementale axée sur la jeunesse du monde arabe

Basée à Doha, l'organisation Silatech a été créée lors du Forum de l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies tenu en janvier 2008. Avec l'appui du secteur privé, elle vise à lutter contre le chômage des jeunes dans des pays tels que Bahreïn, le Maroc, la République arabe syrienne, la Tunisie et le Yémen, s'attaquant ainsi à l'un des facteurs sous-jacents de la radicalisation.



IV. Conclusion

Ce recueil d'initiatives du monde du Sud en matière de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent représente un effort novateur visant à documenter et à élargir les activités et les échanges liés à la lutte contre le terrorisme et à la prévention de l'extrémisme violent dans les pays du Sud, qui pourrait être partagé et reproduit tout en étant adapté à des contextes locaux similaires, étant donné le manque d'informations et la dispersion des données. La liste des initiatives citées n'est pas exhaustive, mais elle illustre le fort potentiel du monde du Sud à offrir des solutions innovantes et à montrer la voie dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et de la prévention de l'extrémisme violent, ainsi que la coopération et les partenariats qu'il pourrait engendrer.

Il est encourageant de constater que certains pays se montrent désormais très dynamiques, déployant des stratégies préventives pour désorganiser et démanteler les cellules terroristes avant qu'elles ne prennent de l'ampleur, tout en s'attaquant aux problèmes sous-jacents que sont notamment l'endoctrinement religieux, l'extrême pauvreté, le manque d'éducation et le chômage, qui créent un environnement propice au recrutement de jeunes dans des groupes terroristes et extrémistes.

À l'avenir, et pour encourager la reconnaissance et l'intégration des solutions et des perspectives du Sud en complément de l'approche Nord-Sud, le Bureau de lutte contre le terrorisme continuera à promouvoir la coopération Sud-Sud et triangulaire en matière de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent.

Références

- Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (Bureau de lutte contre le terrorisme), Lutte contre le terrorisme en Asie centrale. <https://www.un.org/counterterrorism/cct/counter-terrorism-in-central-asia>.
- Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (Bureau de lutte contre le terrorisme), "UNCCT Quarterly Project Highlight Report to the UNCCT Advisory Board", 1^{er} avril – 30 juin 2020. www.un.org/counterterrorism/sites/www.un.org.counterterrorism/files/uncct_qphr_q2_april-june_2020.pdf.
- Global Terrorism Index 2020. <https://www.visionofhumanity.org/wp-content/uploads/2020/11/GTI-2020-web-1.pdf>
- Informations de pays communiquées à titre volontaire au Bureau de lutte contre le terrorisme : bonnes pratiques relatives à la coopération Sud-Sud présentées par l'Argentine, le Kenya et Singapour.
- ONU, Rapport de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, Buenos Aires, 20-22 mars 2019 (A/CONF.235/6). www.unsouthsouth.org/wp-content/uploads/2019/07/N1920950.pdf.
- _____, Rapport du Secrétaire général sur l'état de la coopération Sud-Sud, 30 septembre 2020 (A/75/371). <https://undocs.org/fr/A/75/371>.
- _____, Discours annuel du Secrétaire général, António Guterres, prononcé devant l'Assemblée générale des Nations Unies, 28 janvier 2021. <https://unric.org/fr/antonio-guterres-veut-un-nouveau-depart-pour-2021/>.
- _____, Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans l'application de la décision 19/1 du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, notamment en ce qui concerne le renforcement du rôle et de l'influence du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, et dans la suite donnée au Document final de Buenos Aires issu de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud (SSC/20/2), 17 mai 2021. <https://www.unsouthsouth.org/wp-content/uploads/2021/06/SSC202F.pdf>.
- Résumé de la présidence, Réunion tenue au niveau des ambassadrices et des ambassadeurs sur la coopération Sud-Sud et triangulaire au service de la consolidation et de la pérennisation de la paix, septembre 2019. <https://www.un.org/peacebuilding/content/chairs-summary-ambassadorial-level-meeting-south-south-and-triangular-cooperation>.
- Réunion d'experts de 2019 du Bureau de lutte contre le terrorisme sur la promotion de la coopération Sud-Sud en matière de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent, 20–21 novembre 2019.
- Rosand, Eric, Alistair Millar et Jason Ipe, *Implementing the UN Global Counter-Terrorism Strategy in the Latin America and Caribbean Region*, Center on Global Counterterrorism Cooperation, 2008. www.files.ethz.ch/isn/91416/latin_america.pdf.
- Stratégie de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire au service du développement durable applicable à l'échelle du système des Nations Unies (2020-2024). <https://www.unsouthsouth.org/wp-content/uploads/2021/04/United-Nations-system-wide-strategy-on-South-South-and-triangular-cooperation-for-sustainable-development-2020%E2%80%932024.pdf>.

